



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz
Église évangélique réformée de Suisse
Chiesa evangelica riformata in Svizzera
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

8

Synode
du 15 juin 2020, Berne/Suisse

Rapport d'activité 2019

Proposition

Le Synode adopte le rapport d'activité 2019.

Berne, le 9 avril 2020
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil
Le président La directrice de la chancellerie
Gottfried Locher Hella Hoppe

Table des matières

Rapport d'activité 2019 : avant-propos	6
Résumé en français	8
Zusammenfassung Deutsch.....	9
Riassunto italiano.....	10
Resumaziun Rumantsch Grischun	12

Conseil et Secrétariat

1. Conseil.....	14
1.1 Passage de la FEPS à l'EERS.....	14
1.1.1 Questions juridiques et champs d'action	14
1.1.2 Objectifs de législation	15
1.1.3 Développement de la « marque EERS »	15
1.1.4 Organisation du travail du Conseil	15
1.2 « Mariage pour tous »	16
1.3 Remerciements et perspective.....	16
2. Secrétariat	16

Projets

1. L'enracinement protestant	17
1.1 Le jubilé de la Réforme	17
1.2 La Fédération des Églises fait connaître la foi chrétienne protestante	17
1.2.1 Jubilé Karl Barth	17
1.3 La FEPS s'engage pour la paix religieuse	18
1.3.1 IRAS COTIS : Semaine des religions et projet « Dialogue en Route »	18
1.3.2 Fédération suisse des communautés israélites FSCI.....	18
1.3.3 Commission de dialogue entre juifs et protestants CDJP	18
1.3.4 Conseil suisse des religions SCR	19
1.3.5 Rencontre des chargés des questions en lien avec l'islam dans les Églises membres	19
2. La communauté protestante	20
2.1 La FEPS soutient les femmes et les hommes occupant une fonction dirigeante dans l'Église	20
2.1.1 Aumônerie de l'armée	20
2.1.2 Dépassement des limites.....	20
2.2 Règlement du Synode et Règlement financier	21
2.2.1 Règlement du Synode	21
2.2.2 Règlement financier	22
2.3 La FEPS est Église pour la Suisse.....	22
2.3.1 Conférence des présidences d'Église CPE	22
2.3.2 « Diaconie Suisse »	23
2.3.3 Bénévolat	24
2.3.4 Site internet et identité visuelle	24
2.3.5 Conférence Femmes.....	25
2.3.6 Commission Église et tourisme.....	26

2.3.7	Conférence de coordination des organisations missionnaires et de la FEPS KMS	26
2.3.8	Conférence Solidarité protestante suisse SPS	27
2.3.9	Commission pour les Églises suisses à l'étranger CESE	27
2.3.10	Collaboration ecclésiale avec le Proche-Orient.....	27
2.3.11	Œuvres.....	28
2.3.11.1	Mission 21 : assemblée continentale pour l'Europe KVE.....	28
2.3.11.2	EPER et PPP.....	28
2.3.11.3	Rencontre annuelle des œuvres et organisations missionnaires des Églises membres de la FEPS	28
2.3.12	Droits d'auteur	28
3.	L'inspiration protestante	29
3.1	La FEPS encourage l'art d'annoncer l'Évangile	29
3.2	La FEPS encourage la réflexion autour de la tradition liturgique réformée	29
3.2.1	Travail liturgique au secrétariat et à l'Assemblée des déléguées.....	29
3.2.2	Commission de liturgie	29
3.2.3	Colloque à Bâle : « Retour dans le futur » – théologie et pratique réformées de la cène aujourd'hui	29
3.2.4	Culte festif au Grossmünster à l'occasion du dimanche de la Réformation et Prix Zwingli	30
3.3	La FEPS s'exprime à l'occasion de fêtes religieuses	30
3.4	Activités générales de communication de la FEPS	30
4.	L'œcuménisme protestant	31
4.1	La FEPS s'engage en faveur de l'unité des chrétiens en Suisse	31
4.1.1	Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse CTEC.CH.....	31
4.1.2	Conférence des évêques suisses CES et Conférence centrale catholique romaine de Suisse RKZ.....	32
4.1.3	Rencontres de délégations intraprotestantes.....	32
4.1.4	Commission de dialogue protestants / catholiques romains CDPC.....	32
4.1.5	Commission « Nouveaux mouvements religieux » de la FEPS NMR	33
4.2	La FEPS s'engage dans la Communion d'Églises protestantes en Europe CEPE	33
4.3	La FEPS soutient l'œcuménisme au niveau mondial.....	34
4.3.1	Conseil œcuménique des Églises COE.....	34
4.3.1.1	Assemblée du COE 2021 : préparatifs	34
4.3.1.2	Visite d'adieu du secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises lors de l'Assemblée des délégués d'automne de la FEPS.....	34
4.3.1.3	Invitation au Comité permanent sur le consensus et la collaboration PCCC du Conseil œcuménique des Églises	34
4.3.2	Conférence des Églises européennes CEC.....	35
4.3.3	Communion mondiale d'Églises réformées CMER.....	35
4.3.3.1	Réunion annuelle de la CMER Europe en Écosse	35
4.3.3.2	Rencontre du comité de la Communion mondiale d'Églises réformées CMER	35
4.3.4	Relations bilatérales.....	36
4.3.4.1	Postes pastoraux coréens à Genève et à Berne/Zurich	36
4.3.4.2	Église protestante en Allemagne EKD : chambre de théologie	36
4.3.4.3	Premier Synode de l'EERS à Sion : programme pour les hôtes étrangers	36
4.3.4.4	Visite de l'Église luthérienne évangélique en Bavière ELKB.....	36
4.3.4.5	Visite de la Presbyterian Church PC (USA)	37
4.3.5	Autres relations et consultations	37

4.3.5.1	Consultation d'Églises suisses, allemandes et japonaises	37
4.3.5.2	Assemblée générale de l'Église d'Écosse à Édimbourg	37
5.	La présence protestante	38
5.1	La FEPS influence les évolutions de la société.....	38
5.1.1	Coordination avec les autorités fédérales.....	38
5.1.1.1	Ratification par le Conseil fédéral du traité de l'ONU sur l'interdiction des armes nucléaires : table ronde informelle avec le DFAE.....	38
5.1.1.2	Discussion avec la présidence du Parti démocrate-chrétien de Suisse PDC.....	38
5.1.2	Consultations et prises de position.....	38
5.1.2.1	Extension de la norme pénale contre le racisme.....	38
5.1.2.2	Interdiction de dissimulation du visage	39
5.1.2.3	Initiative pour des multinationales responsables.....	39
5.1.2.4	Criminalisation de la solidarité	39
5.1.2.5	Consultations sur des questions d'asile.....	39
5.1.2.6	Prise de position sur les nouveaux objectifs de la coopération internationale.....	40
5.1.3	Groupe de travail « Forum éducation »	40
5.2	La FEPS aide à prendre sa vie en main de manière responsable.....	40
5.2.1	Soins palliatifs.....	40
5.2.2	Don d'organes	40
5.2.3	Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine CNE	41
5.2.4	Projet « Mariage et partenariat » de l'ITE	41
5.2.5	Motion de l'Église évangélique réformée du canton de Saint-Gall « Famille – mariage – partenariat – sexualité dans une approche protestante »	41
5.3	La FEPS défend le bon usage des biens terrestres	42
5.3.1	Un Temps pour la Création.....	42
5.3.2	Fonds pour le travail des femmes	42
6.	La vigilance protestante	42
6.1	La FEPS rappelle à l'État ses responsabilités	42
6.1.1	Forum politique	42
6.2	La FEPS fait entendre sa voix pour défendre les faibles	43
6.2.1	Journée internationale des droits humains et Dimanche des réfugiés.....	43
6.2.2	Fonds en faveur des droits humains	44
6.2.3	Commission fédérale contre le racisme CFR.....	44
6.2.4	Forum de la Commission nationale de prévention de la torture CNPT	44
6.3	La FEPS s'engage pour celles et ceux qui fuient la violence, la détresse et les persécutions.....	45
6.3.1	Commission fédérale des migrations CFM	45
6.3.2	Aumônerie pour les requérants d'asile dans les centres fédéraux	45
6.3.2.1	L'aumônerie dans les centres fédéraux.....	45
6.3.2.2	Rencontre des responsables de la migration des Églises membres.....	46
6.3.3	Foi et réfugiés (Déclaration interreligieuse)	46
6.3.4	Fondia, projet Intégration.....	46
6.3.5	Chrétiens menacés et discriminés	47
6.3.6	Churches' Commission for Migrants in Europe CCME	47

Annexes

1.	Délégations et rencontres du Conseil.....	48
1.1	Délégations du Conseil.....	48
1.2	Autres engagements du Conseil	50
2.	Les publications de la FEPS	51
2.1	Appels, prises de position, réponses à des consultations.....	51
2.2	Publications	51
2.3	Motions et postulats en cours d'examen.....	51
3.	Membres du Conseil ainsi que collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat.	52
4.	Engagement dans des commissions fédérales	53

Rapport d'activité 2019 : avant-propos

Le rapport d'activité de 2019 est la dernière chronique annuelle de la Fédération des Églises protestantes de Suisse FEPS. Aussi a-t-il été entièrement placé sous le signe de la préparation de l'Église évangélique réformée de Suisse EERS. La décision de l'Assemblée des délégués de se doter d'une nouvelle constitution et de poursuivre à l'avenir son service à l'Église en tant que Synode est à l'origine de ce processus. Depuis lors, beaucoup de travail a été accompli, comme le montre ce rapport.

Mais comment fait-on Église ? Nous avons une nouvelle constitution, un nouveau nom, un nouveau logo, un nouveau site internet, de nouvelles adresses électroniques, du nouveau papier à lettre, etc. De l'extérieur, on voit que nous sommes sur la voie de la transformation. Mais en tant qu'évangéliques réformés, nous savons bien que l'essentiel n'est pas à l'extérieur. Ce qui compte avant tout, c'est de nous renouveler intérieurement, dans nos cœurs et dans nos têtes. Ou plutôt de nous laisser renouveler, sachant que le seul qui fasse « toutes choses nouvelles » (Ap 21,5), c'est celui pour lequel nous sommes en mission. Cela, nous pouvons le faire : nous laisser renouveler, transformer, animer. Et aurions-nous pu trouver meilleur moment que maintenant que nous sommes devenus Église ensemble ?

Il y a 500 ans, dans leur lutte contre les structures dépassées de l'Église, nos réformateurs ont courageusement osé quelque chose de nouveau : la fondation de ces Églises qui ont donné naissance à nos Églises cantonales. Il y a 100 ans, sur les ruines de la Première Guerre mondiale, une poignée de visionnaires ont aussi osé innover avec la fondation de la FEPS qui, pendant un siècle, nous a servi de plateforme. Et aujourd'hui ? Aujourd'hui, c'est nous qui sommes appelés à oser faire le prochain pas vers la communion d'Églises. C'est une démarche qui demande du courage, parce qu'il nous faut d'abord apprendre à être Église ensemble, et déterminer quel mode de collaboration correspond le mieux à notre nature évangélique réformée et évangélique méthodiste. Nous nous aventurons en terre inconnue. Mais nous avons une bonne raison de le faire. Dans les pays d'origine de la Réforme, la raison d'être publique des Églises est remise en question. Ne rien changer n'est plus une option responsable.

La transformation des modalités d'appartenance ecclésiale, l'évolution permanente des milieux et modes de vie, mais aussi les effets ambivalents de notre civilisation technologique influencent le quotidien de l'Église. La nécessité de nous réformer est constante. Nous devrions donc justement analyser soigneusement quels changements seront vraiment favorables à nos Églises et lesquels le seront probablement moins. « Réforme » signifie re-forme, pour retrouver la forme juste, sans se laisser entraîner au gré des nouvelles modes. Je constate avec plaisir que l'Assemblée des délégués et le Conseil prennent cette tâche au sérieux ; cela se traduit par ces débats intenses (et parfois controversés) sans lesquels aucune réforme ne serait viable.

Si nous pouvions déjà nous livrer à une rétrospective des débuts de l'EERS, je souhaiterais que nous puissions établir ce constat : la fondation, en décembre 2019, de l'Église évangélique réformée de Suisse est intervenue à une période de grande incertitude pour les Églises en Europe. Le paysage ecclésial suisse a connu alors une nouvelle impulsion : les réformés se sont réorientés vers les valeurs de référence typiquement réformées que sont l'Évangile, la proclamation en paroles et en actes, le culte, et la fidélité à la confession de foi œcuménique. Les mères fondatrices et pères fondateurs de 2019 avaient compris que le temps de la réforme était arrivé, le temps d'une nouvelle forme d'Église qui conserve ce qui a fait ses preuves et qui crée ce qui doit l'être. Dans toutes ces innovations, son identité propre fut respectée – la fidélité à la foi qui a donné force et espérance aux chrétiennes et

aux chrétiens au fil des siècles. Voici ce qui est inscrit dans la nouvelle constitution : « L'EERS partage avec toute la chrétienté la foi telle qu'elle est formulée dans les confessions de l'Église ancienne. Elle est issue de la Réforme et reconnaît les confessions de foi réformées. Elle perpétue la Réforme. » (art. 3, al. 1 et 2).

Cependant, nous n'avons pas encore le privilège de pouvoir regarder en arrière. Il appartiendra donc aux générations futures de juger si l'objectif a été atteint. En ce qui nous concerne, il nous faut suivre l'invitation de Paul : « Courez donc de manière à le [le prix de la victoire] remporter ! » (1 Co 9, 24). La victoire dont parle Paul ne serait pas une victoire pour notre propre cause mais pour celle de Jésus-Christ. Ces dernières années, beaucoup de femmes et d'hommes ont travaillé en ce sens. Dans cette perspective, je me réjouis de m'engager avec vous dans la nouvelle année.

Gottfried Locher
Président
Église évangélique réformée de Suisse

Résumé en français

1. Durant l'année sous revue, le Conseil s'est réuni pour dix-neuf séances dans les locaux de la FEPS, Sulgenauweg à Berne et pour une retraite au château d'Ueberstorf. En cette phase de transition de la Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS) vers l'Église évangélique réformée de Suisse EERS, le Conseil, en plus des objets usuels, s'est penché sur diverses questions d'une importance stratégique, notamment sur la nouvelle identité visuelle « Croix en lumière », sur les objectifs de législature, les champs d'action, le règlement des finances et l'organisation du travail du Conseil.
2. En 2019, les présidentes et présidents des Églises membres se sont réunis en deux séances ordinaires et une retraite de deux jours dans le cadre de la Conférence des présidences d'Église. Ils ont approfondi dans leurs débats les orientations thématiques des champs d'action, et pris connaissance des informations des présidences des conseils de fondation de l'EPER et de PPP concernant l'état actuel de la fusion des œuvres.
3. Le rapport du groupe de travail chargé de la motion saint-galloise « Famille – mariage – partenariat – sexualité dans une approche protestante » a été présenté à l'Assemblée des délégués d'été 2019 en même temps qu'une position du Conseil de la FEPS. En automne 2019, une grande majorité des déléguées et délégués ont approuvé trois propositions, à savoir l'ouverture du mariage aux couples de même sexe au plan du droit civil, l'adoption de la définition élargie du mariage pour le mariage religieux, et la préservation de la liberté de conscience des pasteurs et des pasteures qui ne peuvent pas approuver le mariage religieux pour les couples de même sexe.
4. La « Conférence Solidarité protestante Suisse » a été fondée le 21 janvier 2019 à la Bullingerkirche de Zurich et a dès lors commencé son activité.
5. La Conférence Diaconie Suisse a donné la priorité de sa politique ecclésiale à la définition et au développement des normes minimales de la formation professionnelle socio-diaconale des Églises de Suisse alémanique. L'accent thématique a porté sur le colloque national « Prendre soin ensemble » qu'elle a organisé.
6. La Conférence Femmes a poursuivi les réflexions engagées en 2018 quant à son évolution future. L'objectif est de réexaminer le mandat de la conférence et d'améliorer la coordination avec d'autres organisations ecclésiales féminines.
7. La Commission de liturgie a poursuivi en 2019 ses échanges favorables au rapprochement des régions linguistiques consacrés aux évolutions et manifestations dans le domaine liturgique. Elle a par ailleurs adopté le rapport de son groupe de travail sur le régime des péricopes.
8. Dans le domaine de la prévention de la violation des limites et des abus sexuels, le Conseil de la FEPS a rédigé un document théologique largement diffusé qui affirme le principe de tolérance zéro. Le Conseil a également formulé et largement diffusé plusieurs recommandations aux Églises membres.
9. Le comité de la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER) s'est réuni en mai à Kappel pour sa séance annuelle. L'ordre du jour s'est concentré sur le plan stratégique qui doit mettre en œuvre les recommandations de l'Assemblée générale de 2017. D'autre part, une journée d'étude sur la thématique « Église, État, politique » s'est déroulée à Horgen.

10. Le Conseil de la FEPS a fait savoir au début septembre 2019 qu'il soutenait l'initiative pour des multinationales responsables. En même temps, il a signalé qu'il préférerait un contre-projet probant si celui-ci tenait compte des principales revendications de l'initiative et permettait le retrait de l'initiative.
11. Dans sa réponse à la consultation relative à la modification de la loi sur la transplantation, le Conseil de la FEPS s'est opposé à un remplacement du modèle actuel du consentement par celui de l'opposition. Il soutient au lieu de cela le modèle de la déclaration proposé par la Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine CNE.
12. La procédure d'asile accélérée a été introduite à l'échelle suisse en mars 2019. Les aumôniers et aumônières soutiennent les requérants d'asile.

Zusammenfassung Deutsch

1. Im Berichtsjahr traf sich der Rat zu 19 Sitzungen in der Geschäftsstelle am Sulgenauweg in Bern und einer Retraite im Schloss Ueberstorf. Am Übergang vom Schweizerischen Evangelischen Kirchenbund SEK zur Evangelisch-reformierten Kirche Schweiz EKS beschäftigte er sich neben den üblichen Traktanden mit grundlegenden strategischen Fragen, insbesondere dem neuen Erscheinungsbild der EKS «Kreuz im Licht», den Legislaturzielen, den Handlungsfeldern, dem Finanzreglement und der Arbeitsorganisation des Rates.
2. Die Präsidien der Mitgliedkirchen trafen sich 2019 im Rahmen der Konferenz der Kirchenpräsidien KKP zu zwei ordentlichen Sitzungen und einer zweitägigen Retraite. Sie vertieften in ihren Debatten die Themensetzungen zu den Handlungsfeldern und liessen sich durch die Stiftungsratspräsidien von HEKS und BFA über den aktuellen Stand der Fusion informieren.
3. Der Bericht der Arbeitsgruppe zur St. Galler Motion «Familie – Ehe – Partnerschaft – Sexualität aus evangelisch-reformierter Sicht» wurde zusammen mit einer Position des Rates SEK der Abgeordnetenversammlung im Sommer 2019 vorgelegt. Im Herbst stimmten die Delegierten drei Ratsanträgen zu; der Unterstützung der Öffnung der zivilrechtlichen Ehe für gleichgeschlechtliche Paare, der Übernahme des erweiterten Ehebegriffs für die kirchliche Trauung und der Wahrung der Gewissensfreiheit von Pfarrpersonen, die der Trauung von gleichgeschlechtlichen Paaren nicht zustimmen können.
4. Die «Konferenz Protestantische Solidarität Schweiz» wurde am 21. Januar 2019 in der Zürcher Bullingerkirche gegründet und nahm im Anschluss ihre Arbeit auf.
5. Die Konferenz Diakonie Schweiz arbeitete 2019 schwerpunktmässig an der Festlegung bzw. Weiterentwicklung der Mindeststandards zur sozialdiakonischen Berufsausbildung der Deutschschweizer Kirchen sowie der Durchführung der nationalen Fachtagung «Gemeinsam Sorge tragen».
6. Die Frauenkonferenz setzte die im Jahr 2018 begonnenen Überlegungen zu ihrer Entwicklung fort mit dem Ziel, den Auftrag der Konferenz zu überprüfen und die Koordination mit anderen kirchlichen Frauenorganisationen zu verbessern.
7. Die Liturgiekommission pflegte auch 2019 den Sprachregionen verbindenden Austausch über liturgische Entwicklungen und Veranstaltungen. Im Bereich Perikopenordnung verabschiedete sie den Bericht ihrer Arbeitsgruppe.

8. Im Bereich Prävention von Grenzverletzungen und sexuellen Übergriffen formulierte der Rat SEK eine theologische Grundlage und kommunizierte sie breit. Sie unterstützt das Prinzip der Nulltoleranz im Bereich Grenzverletzungen biblisch und theologisch. Hinzu kommen mehrere Empfehlungen im Rahmen eines Schutzkonzeptes an die Mitgliedkirchen.
9. Die jährliche Sitzung des Vorstands der Weltgemeinschaft Reformierter Kirchen WGRK fand im Mai in Kappel statt. Im Zentrum der Tagesordnung stand der Strategieplan, der die Empfehlungen der Vollversammlung 2017 umsetzen soll. Zudem fand in Horgen ein Studientag zum Thema «Kirche, Staat, Politik» statt.
10. Der Rat SEK liess Anfang September 2019 verlautbaren, dass er die Konzernverantwortungsinitiative unterstützt. Gleichzeitig wies er darauf hin, dass er einen griffigen Gegenvorschlag vorziehen würde, sofern dieser die wichtigsten Forderungen enthält und zu einer Lösung der Blockade zwischen Parlament und Initianten beitragen bzw. zu einem Rückzug der Initiative führen würde.
11. In seiner Vernehmlassungsantwort zur Änderung des Transplantationsgesetzes wandte sich der Rat SEK gegen den Wechsel von der Zustimmungs- zur Widerspruchslösung. Stattdessen unterstützt er die von der Nationalen Ethikkommission im Bereich der Humanmedizin NEK eingebrachte Erklärungsregelung.
12. Seit März 2019 wurden schweizweit die beschleunigten Asylverfahren eingeführt, die die Seelsorgerinnen und Seelsorger mit den Asylsuchenden durchstehen.

Riassunto italiano

1. Nell'anno in esame il Consiglio ha tenuto 19 riunioni ordinarie e un convegno a porte chiuse. Le riunioni ordinarie si sono svolte come di consueto presso gli uffici centrali a Berna (Sulgenauweg), il convegno si è tenuto al castello di Ueberstorf. Nel contesto della mutazione della Federazione delle Chiese protestanti svizzere (FSPC) in Chiesa evangelica riformata in Svizzera (CERS), il Consiglio si è occupato, oltre ai consueti punti all'ordine del giorno, di questioni strategiche fondamentali, in particolare del nuovo simbolo «Croce nella luce» della CERS, degli obiettivi legislativi, dei campi d'azione, del regolamento finanziario e dell'organizzazione del lavoro del Consiglio.
2. Gli organi direttivi delle chiese membro si sono riuniti nel 2019 nell'ambito della Conferenza dei presidi delle Chiese CPC per due riunioni ordinarie e un convegno a porte chiuse di due giorni. I presidi delle chiese hanno discusso intorno ai temi dei singoli campi d'azione e sono stati informati dai presidenti dei consigli di amministrazione dell'ACES e di BFA sullo stato attuale della fusione tra queste opere diaconali.
3. Il rapporto del gruppo di lavoro sulla mozione di San Gallo «Famiglia – Matrimonio – Partenariato – Sessualità dal punto di vista protestante-riformato» è stato presentato dal Consiglio della FSPC, unitamente a una propria presa di posizione, all'Assemblea dei deputati nell'estate del 2019. Nell'autunno 2019 i delegati hanno approvato tre mozioni del Consiglio, in particolare l'appoggio all'estensione del matrimonio civile alle coppie dello stesso sesso, l'adozione del concetto esteso di matrimonio per il matrimonio in chiesa e la salvaguardia della libertà di coscienza dei pastori che non accettano il matrimonio di coppie dello stesso sesso.

4. La «Conferenza svizzera di solidarietà protestante» è stata ufficialmente fondata il 21 gennaio 2019 nella Bullinger Kirche di Zurigo e ha dato quindi inizio alle proprie attività.
5. Nell'anno in esame, la Conferenza Diaconia svizzera si è concentrata sulla definizione e sull'ulteriore sviluppo di standard minimi per la formazione professionale nel campo dell'assistenza sociale nelle chiese svizzere di lingua tedesca. La Conferenza del 2019 ha posto l'accento sull'organizzazione del convegno nazionale «Cura Insieme».
6. Nell'anno in esame, la Conferenza delle donne ha proseguito la riflessione sui propri compiti e identità iniziata nel 2018. L'obiettivo è quello di rivedere il mandato della conferenza e di migliorare il coordinamento con le altre organizzazioni femminili della Chiesa.
7. Nel 2019 la Commissione liturgica ha continuato a coltivare uno scambio di informazioni in merito alla prassi liturgica, collegando fra loro le diverse regioni linguistiche. Per quanto riguarda il lavoro al lezionario liturgico, la Commissione liturgica ha fatto propria la relazione del gruppo di lavoro in materia.
8. Nell'ambito della prevenzione di violazioni dell'intimità e violenze sessuali, il Consiglio della FSPC ha elaborato una base teologica che sostiene biblicamente e teologicamente il principio della tolleranza zero nel settore delle violazioni dell'intimità e ha formulato e comunicato ampiamente diverse raccomandazioni alle chiese membro nell'ambito di un programma di protezione.
9. Su invito della Chiesa nazionale evangelica riformata del Cantone di Zurigo e della FSPC, in maggio si è svolta a Kappel la riunione annuale del Comitato esecutivo della Comunione mondiale delle Chiese riformate WCRC. Al centro del programma si trovava il piano strategico per attuare le raccomandazioni dell'Assemblea generale del 2017 a Lipsia. Inoltre, a Horgen si è tenuta una giornata di studio sul tema «Chiesa, Stato, politica», rivolta ai dirigenti delle nostre chiese.
10. All'inizio di settembre 2019 il Consiglio della FSPC ha annunciato di sostenere l'iniziativa popolare sulla responsabilità d'impresa. Al tempo stesso ha sottolineato che avrebbe preferito una controproposta efficace, a condizione che contenesse le richieste più importanti del comitato promotore e che contribuisse a risolvere il blocco tra il parlamento e gli iniziatori, così da portare al ritiro dell'iniziativa.
11. Nella sua risposta nell'ambito della consultazione sulla modifica della legge sui trapianti, il Consiglio della FSPC si è opposto al passaggio dal modello del consenso a quello del consenso presunto. Il Consiglio sostiene invece il regolamento esplicativo introdotto dalla Commissione nazionale d'etica in materia di medicina umana NEK-CNE.
12. Dal marzo di quest'anno sono state introdotte in tutta la Svizzera procedure accelerate, e quindi più logoranti, per i richiedenti asilo. Gli operatori pastorali seguono e appoggiano i richiedenti asilo nel corso di esse. Nei colloqui con la Segreteria di Stato della migrazione, la Federazione delle Chiese si adopera affinché siano garantite le condizioni necessarie a che gli operatori pastorali siano in grado di prestare il proprio servizio senza restrizioni.

Resumaziun Rumantsch Grischun

1. En l'onn passà è il Cussegl sa radunà per 19 sesidas ed ina retratga. Las sesidas han gi lieu sco usità en il secretariat al Sulgenauweg a Berna, la retratga è vegnida manada tras en il chastè Ueberstorf. Cun la midada da la Federaziun da las baselgias evangelicas da la Svizra (FEBS) a la Baselgia evangelica reformada da la Svizra (BERS) è il Cussegl s'occupà sper las tractandas usitadas er cun dumondas strategicas fundamentalas, surtut cun il nov logo da la BERS «crusch en la glisch», las finamiras da la legislatura, ils champs d'acziun, il reglament da finanzas e l'organisaziun da la lavur dal Cussegl.
2. Ils presidis da las baselgias commembras èn s'inscuntrads l'onn 2019 per duas sesidas ordinarias e per ina retratga da dus dis en il rom da la Conferenza dals presidis da las baselgias. Ils presidis han en lur debattas approfondà las tematicas dals champs d'acziun. Els èn sa laschads infurmar dals presidis da fundaziun dal HEKS (Agid da las baselgias evangelicas svizras) e da BFA (Paun per tuts) davart la situaziun actuala da la fusiun da questas duas ovras.
3. Il Cussegl ha preschentà il rapport da la gruppa da lavur davart la moziun «Famiglia – lètg – partenadi – sexualitad ord vista evangelica reformada» da Son Gagl ensemen cun in'atgna posiziun a la radunanza dals delegads la stad 2019. L'atun 2019 han ils delegads approvà trais propostas dal Cussegl: numnadamain da sustegnair d'avrir la lètg da dretg civila per pèrs omosexuals, d'applitgar la noziun extendida da la lètg per las nozzas en baselgia, e da salvar la libertad da conscienza da reverendas che na pon betg consentir a la copulaziun da pèrs omosexuals.
4. A la radunanza da delegads la stad 2017 avevan ils delegads decis da fundar la «Conferenza da solidaritad protestanta da la Svizra». Ils 21 da schaner 2019 è la conferenza vegnida fundada en la baselgia Bullinger da Turitg ed ha sunter cumenzà sia lavur.
5. L'accent politic-ecclesiastic da la Conferenza da la diaconia svizra è stà l'onn passà la fixaziun resp. l'ulteriur svilup dals standards minimals da la furmaziun social-diaconica professiunala da las baselgias da la Svizra tudestga. L'accent specific ha la conferenza mess l'onn 2019 sin la realisaziun da la dieta naziunala «Avair quità ensemen».
6. La Conferenza da dunnas ha en l'onn da rapport cuntinuà sias ponderaziuns da l'onn 2018 davart ses ulteriur svilup. Igl è la finamira da verifitgar l'incumbensa da la conferenza e da megliurar la coordinaziun cun autras organisaziuns ecclesiasticas da dunnas.
7. La Cumissiun da liturgia ha er l'onn 2019 tgirà il barat tranter las regiuns linguisticas davart svilup ed occurrenzas liturgicas. Ella ha approvà il rapport da sia gruppa da lavur davart l'urden da pericopas.
8. En la domena da violaziuns da cunfin ed abus sexuals ha il Cussegl formulà ina basa teologica che sustegna biblicamain e teologicamain il princip da la toleranza nulla. Quella ha el communitgà largiamain. En pli ha el en il rom d'in concept da protecziun formulà pliras recumandaziuns per mauns da las baselgias commembras.
9. Sin invit da la Baselgia evangelica reformada dal chantun da Turitg e da la Federaziun da las baselgias evangelicas da la Svizra ha gi lieu il matg a Kappel la sesida annuala da la suprananza da la Communitad mundiala da baselgias reformadas. En il center

da las tractandas è stà il plan strategic per realisar las recumandaziuns da la radunanza generala dal 2017 a Leipzig. En pli ha gù lieu a Horgen in di da studis cun il tema «Baselgia, stadi, politica», che è sa drizzà als responsabels da nossas baselgias.

10. Il Cussegl ha communitgà il cumenzament da settember 2019 ch'el sustegna l'iniziativa per concerns responsabels. A medem temp ha el mussà vi ch'el preferiss ina buna cuntraproposta, sche quella cuntegness las pretaisas las pli impurtantas e gidass tiers ad ina schliaziun da la bloccada tranter parlament ed iniziants resp. manass ad ina retratga da l'iniziativa.
11. En sia resposta da consultaziun per midar la lescha da transplantaziuns è il Cussegl sa drizzà cunter il model che mida dal consentiment explicit al consentiment presumà. Empè sustegna el il reglament da decleraziun da la cumissiun etica naziunala en la secziun da la medicina umana.
12. Dapi il mars è vegnids introducids proceduras d'asil acceleradas en l'entira Svizra. Il persunal da pastoraziun surmunta questas proceduras intensivass ensemen cun ils asilants. En discurs cun il Secretariat dal stadi per la migraziun s'engascha la Federaziun per ch'il persunal da pastoraziun possa exequir sia incumbensa senza restricziuns e chattia per quai las circumstanzas correspondentas.

Conseil et Secrétariat

1. Conseil

Durant l'année sous revue, le Conseil s'est réuni pour dix-neuf séances et une retraite. Le temps consacré aux séances (23 jours de séance au total) a augmenté de près de moitié par rapport à 2016 (15 jours). Celles-ci ont eu lieu comme à l'ordinaire dans les locaux de la FEPS, Sulgenauweg, à Berne, et la retraite s'est déroulée au château d'Ueberstorf.

Les divers travaux et tâches de représentation ont été répartis collégalement entre les six membres du Conseil.

C'est à nouveau le président, en fonction à plein temps, qui s'est chargé de la plupart des tâches de représentation et des activités extérieures du Conseil. La liste des délégations et des autres engagements des membres du Conseil figure en annexe. Dans l'ensemble, la responsabilité dirigeante s'est nettement élargie : la vice-présidence et les membres du Conseil à temps partiel sont davantage sollicités qu'auparavant pour participer à la direction stratégique de la FEPS et à l'entretien des relations avec les Églises membres.

En cette phase de transition de la Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS) à l'Église évangélique réformée de Suisse EERS, des défis stratégiques ont occupé le Conseil. Après l'adoption par les délégués de la nouvelle constitution lors de l'Assemblée des délégués (AD) extraordinaire du 18 décembre 2018 et l'approbation de sa mise en vigueur au 1^{er} janvier 2020, il s'est agi en 2019 de planifier au niveau stratégique les travaux de transition et de surveiller leur mise en œuvre.

1.1 Passage de la FEPS à l'EERS

1.1.1 Questions juridiques et champs d'action

Lors de l'AD d'automne 2018, il a été décidé d'élaborer un règlement interne (« Règlement du Synode ») pour le nouveau Synode de l'EERS. Une commission temporaire a été chargée de préparer un projet correspondant. Conformément à la décision de l'AD, cette commission a consulté le Conseil à plusieurs reprises.

En automne 2018 également, les délégués ont chargé le Conseil d'élaborer le règlement relatif aux finances. En 2019, le Conseil s'est donc penché sur ce texte, en concertation avec la commission temporaire de l'AD responsable du règlement du Synode et avec la Commission des finances du Conseil.

Les contenus de ces deux dispositions supérieures ont des conséquences sur les règlements relevant de la compétence du Conseil. La nouvelle constitution contient en effet certains changements qui nécessitent une nouvelle réglementation, en particulier dans le domaine des champs d'action. Car si le Synode détermine les champs d'action, la mise en place des « comités stratégiques » correspondants et la nomination de leurs membres sont de la compétence du Conseil. Comme la constitution ne précise pas de manière définitive en quoi consistent ces champs d'action, le Conseil a commencé, en 2019, par préciser leur conception au plan stratégique. Il en ressort qu'ils couvrent l'ensemble de l'activité de l'EERS.

Par ailleurs, les modifications terminologiques imposées par la nouvelle constitution ont été apportées à tous les autres règlements du Conseil. Il reste encore à réviser l'ensemble du recueil de textes juridiques de la FEPS, de manière à pouvoir actualiser les anciennes réglementations ou abroger celles devenues obsolètes. L'élaboration d'un règlement d'association est également prévue pour 2020.

1.1.2 Objectifs de législature

Durant ses séances, le Conseil a consacré beaucoup de temps aux objectifs de législature, le principal instrument de gestion pour la définition du programme futur de l'Église évangélique réformée de Suisse. Tant au niveau du calendrier que de l'orientation thématique, ces objectifs étaient axés sur la transition et évoluaient entre les deux pôles « ancien/pérennité » et « nouveau/changement ». Ainsi, certains objectifs de législature reprenaient des thèmes du travail actuel, d'autres intégraient de nouveaux domaines thématiques de la future EERS. Les objectifs de législature 2019 – 2022 furent présentés à l'Assemblée des délégués en juin 2019. À la suite de la décision de retirer de l'ordre du jour le point « objectifs de législature », le Conseil a suspendu la mise en œuvre de toutes les nouvelles mesures prévues dans ces objectifs, tout en poursuivant celles déjà engagées et l'exécution des affaires courantes.

1.1.3 Développement de la « marque EERS »

Les éléments constitutifs (couleur, police de caractères, univers visuel, dimensions) de la nouvelle identité visuelle de l'EERS « Croix en lumière » ont été créés puis le manuel du Corporate Design de l'EERS élaboré en conséquence. Toutes les caractéristiques visuelles – des objets tangibles aux produits numériques et imprimés, en passant par la signalétique – sont réglementées dans le manuel.

La nouvelle identité de l'EERS a été communiquée en détail aux différents groupes cibles. Les fondements de la nouvelle EERS ont été présentés aux Églises membres, une carte de l'Avent mentionnant le film « 2020 » a été envoyée aux membres des Conseils synodaux et Conseils d'Églises, aux membres des Synodes des Églises membres, aux organisations partenaires non ecclésiales ainsi qu'à des leaders d'opinion du monde politique et de l'économie, des autorités et de la société civile aux niveaux national et international. Un nouveau site internet contenant toutes les informations relatives au passage de la FEPS à l'EERS a été mis en service. En outre, une vaste campagne de relations publiques a été lancée, notamment sous forme de dossiers thématiques publiés dans différents périodiques d'Églises.

1.1.4 Organisation du travail du Conseil

La collaboration entre le Conseil et le Secrétariat, spécifiquement entre le président, la vice-présidente et le vice-président, les autres membres du Conseil, la directrice et les chargés de mission est définie dans un règlement d'organisation. Il forme, avec les ordonnances concernant le remboursement des frais, les indemnités et les honoraires et les honoraires du Conseil la colonne vertébrale de l'organisation des procédures entre le Conseil et le Secrétariat. Les nouveaux champs d'action avec leurs comités stratégiques, certains souhaits de modification concernant les procédures régulières pour les dossiers du Conseil rendent une révision du Règlement d'organisation nécessaire.

1.2 « Mariage pour tous »

Parallèlement à la préparation de la transition vers l'EERS, un autre sujet a beaucoup occupé le Conseil en 2019 : celui du « mariage pour tous ». Au mois de novembre, le Conseil a présenté à l'Assemblée des délégués un dossier sur cette question assorti de recommandations possibles pour la célébration religieuse du « mariage pour tous » afin que ces décisions – dont la dimension n'est pas seulement politique mais concerne aussi directement la vie de l'Église – jouissent d'une large assise démocratique. Deux éléments ont joué un rôle clé dans la décision du Conseil : l'attitude fondamentalement positive à l'égard de l'homosexualité qui s'exprime dans la position de l'Assemblée des délégués de juin 2019, et l'amour inconditionnel de Jésus envers les êtres humains, un amour central dans l'Écriture, qui a plus d'une fois fait tomber les barrières érigées par les humains entre eux. Avec l'enseignement de Jésus en toile de fond, le Conseil perçoit également l'Église comme la défenseuse des minorités marginalisées – en l'occurrence ici par l'orientation sexuelle. Il existe ainsi un positionnement commun, avec l'accord donné par l'Assemblée des délégués d'automne 2019.

1.3 Remerciements et perspective

Le Conseil remercie les collaboratrices et les collaborateurs du Secrétariat et les membres des commissions, des groupes de travail et des conférences pour leur travail inappréciable. Le Conseil constate avec reconnaissance que, durant l'année sous revue, toutes les personnes impliquées ont à nouveau mis leurs compétences au service des tâches de la FEPS, et ce avec beaucoup d'engagement et de flexibilité.

Le Conseil envisage les futurs enjeux avec motivation et se réjouit des rencontres à venir et de la collaboration pour des tâches et des objectifs partagés.

2. Secrétariat

En 2019, sept personnes ont commencé à travailler au Secrétariat de la FEPS, dont une avec un contrat à durée limitée. Six collaboratrices et collaborateurs ont quitté la FEPS. Une personne a pris sa retraite et quatre autres ont pu poursuivre leur parcours à l'extérieur, dont deux au sein des Églises réformées de Berne-Jura-Soleure. Une personne a donné son congé pendant sa période d'essai.

Quatre collaboratrices et collaborateurs ont fêté un anniversaire de service en 2019 : trois personnes travaillaient depuis dix ans à la FEPS (Christiane Rohr, Simon Hofstetter, Nicole Freimüller), et la quatrième (Brigitte Wegmüller) depuis quinze ans.

Le 31 décembre 2019, le Secrétariat comptait, y compris le poste à plein temps du président du Conseil, 33 collaboratrices et collaborateurs pour 22,3 équivalents plein temps.

Comme le prévoit la stratégie de développement du personnel, la direction et la commission du personnel ont de nouveau fixé un thème annuel pour 2019. Ainsi, les collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat ont consacré une journée intensive à la promotion de la santé dans les domaines de la « gestion des ressources et du stress », du « mouvement » et de l'« alimentation », et ont intégré ces thèmes dans leur activité quotidienne. Ces sujets seront repris en 2020.

Projets

1. L'enracinement protestant

1.1 Le jubilé de la Réforme

Le projet « Jubilé de la Réforme » a été bouclé en 2018 déjà.

1.2 La Fédération des Églises fait connaître la foi chrétienne protestante

1.2.1 Jubilé Karl Barth

Cent ans après la parution de la première édition du commentaire de l'Épître aux Romains de Karl Barth, la FEPS, l'Église protestante en Allemagne (EKD) et l'Union d'Églises évangéliques au sein de l'Église protestante en Allemagne (UEK) ont participé conjointement au projet commémoratif lancé par le *Reformierter Bund in Deutschland* (Alliance réformée allemande) : l'année Karl Barth, célébrée sur le thème « Dieu rencontre l'Homme » (« Karl Barth 2019 – Gott trifft Mensch », <https://www.karl-barth-jahr.eu/19437-387-388-65.html>). De nature ecclésiale ou académique, les manifestations visaient à voir d'un œil nouveau ce grand chrétien, ce grand théologien et cet homme au sens politique aigu, et à puiser dans son œuvre des inspirations pour l'Église et la société.

Les contributions de la FEPS s'adressaient à un large public dans les paroisses. Une brochure était au cœur de cette communication. Publiée en collaboration avec les Églises réformées de Berne-Jura-Soleure, elle s'articule autour de huit thèmes de la théologie de Karl Barth portant sur les activités paroissiales. Tous les quinze jours, une petite chronique a en outre été publiée en ligne, qui évoquait la vie et l'œuvre du théologien. Comme l'annonce son titre (« Dieu rencontre l'Homme. Thèmes de la théologie de Karl Barth »), la brochure traite de la thématique de l'année Karl Barth, la rencontre de Dieu et de l'Homme. Elle aborde aussi d'autres thèmes comme la liberté, l'humour, la contestation, la paroisse, la contemporanéité, la théologie réformée et la modernité. Elle donne aussi des références bibliographiques récentes sur Barth, fruits de cette année anniversaire, et sur sa théologie. Elle propose enfin des offres pour les paroisses souhaitant mieux connaître l'homme et son œuvre. La chronique consacrée à Barth résulte d'une fructueuse collaboration réunissant théologiens et théologiennes de Suisse. Elle propose des regards incisifs et de brèves perspectives sur le grand théologien bâlois. Cette forme de collaboration entre gens d'Église est une première qui pourrait être reprise et étendue à l'avenir dans d'autres contextes et pour d'autres thématiques.

1.3 La FEPS s'engage pour la paix religieuse

1.3.1 IRAS COTIS : Semaine des religions et projet « Dialogue en Route »

Depuis les débuts, la FEPS est représentée avec la Conférence des évêques suisses dans le groupe de pilotage de la Semaine des religions (qui se déroule chaque année en novembre) d'IRAS COTIS. La réunion du groupe de pilotage a porté principalement sur l'évolution de cette Semaine.

La FEPS est également représentée avec la CES dans le comité de pilotage du projet interreligieux « Dialogue en Route » qu'IRAS COTIS propose aux jeunes. Le comité a pour fonction d'examiner la réalisation du projet et de discuter d'éventuelles difficultés. Le projet invite adolescents et jeunes adultes à découvrir la diversité religieuse et culturelle de la Suisse. Il s'adresse aux classes de catéchumènes, aux écoles et à des groupes d'adultes. En plus de personnes ressources sur place (églises, couvents, projets favorisant le dialogue, etc.), un grand nombre de jeunes guides y travaillent. Elles et ils forment un véritable réseau pour ce projet dont la mise en place dans l'ensemble de la Suisse a été achevée en 2019. Le nombre de participants est en augmentation.

1.3.2 Fédération suisse des communautés israélites FSCI

Lors de la rencontre de leurs délégations en mai 2019, le Conseil de la FEPS et la présidence de la Fédération suisse des communautés israélites ont traité principalement de la présentation, de la réception et de la suite à donner au rapport de la Commission de dialogue entre juifs et protestants CDJP portant sur le sujet « Terre d'Israël, Terre sainte, État d'Israël » (traduction française libre). Il a été décidé qu'avant la publication du rapport, un processus serait mené pour recueillir les positions de divers groupements intéressés et de personnes pondérées pouvant relayer l'information. Des questions ayant trait à la politique religieuse en Suisse et à la religion dans la sphère publique ont aussi fait l'objet de discussions.

La collaboration avec la FSCI s'est par ailleurs déroulée comme à l'accoutumée dans le cadre de la Commission de dialogue entre juifs et protestants, du Conseil suisse des religions, du Dimanche et du Sabbat des réfugiés et lors d'autres rencontres, comme celle qui a eu lieu en mai 2019 à Zurich avec Ephraïm Mirvis, grand rabbin du Royaume-Uni.

1.3.3 Commission de dialogue entre juifs et protestants CDJP

La commission s'est réunie une fois l'automne pour discuter de la procédure de prise de position décidée lors de la rencontre des délégations FSCI/FEPS. La prise de position porte sur les résultats des travaux de la CDJP sur le sujet « Terre d'Israël, Terre sainte, État d'Israël ». Cette réunion avait été prévue par les deux coprésidents et les membres de la commission. Deux premières auditions ont eu lieu après la réunion avec les représentants de l'Église zurichoise et de l'EPER.

Pour la première fois depuis des décennies, la commission s'est réunie avec la Commission de dialogue judéo-catholique-romaine de Suisse (CDJC), sa commission sœur instituée par la Conférence des évêques suisses. Il a été convenu que des échanges accrus d'informations sur les travaux en cours auraient lieu par écrit et qu'un échange aurait lieu tous les deux ans. Concernant le dialogue interreligieux en Suisse, il a été jugé nécessaire

de repenser les relations bilatérales au profit des relations multilatérales et de rechercher de nouvelles formes de collaboration, eu égard à la responsabilité sociale des communautés religieuses.

1.3.4 Conseil suisse des religions SCR

Lors de quatre réunions ordinaires, le Conseil suisse des religions (Swiss Council of Religions SCR) a traité de thèmes s'inscrivant dans les exigences parfois contradictoires de la religion et de la société séculière. Les membres du Conseil ont mis des thématiques sociales au centre de leurs discussions : extrémisme religieux, violences en Europe, antisémitisme, islamophobie, discours de haine et liberté d'expression, migration, tolérance et maintien de la paix religieuse en Suisse.

Le SCR a aussi porté son attention sur des questions d'organisation interne : il a accepté de nouveaux membres. La Conférence des évêques suisses est représentée par M^{gr} Felix Gmür et le Patriarcat œcuménique, pour les orthodoxes, par le métropolitain Maxime Pothos. Les Églises évangéliques libres sont désormais également représentées au Conseil par une personne déléguée pour une durée de deux ans avec un statut d'invité. Jean-Luc Ziehli, président du Réseau évangélique suisse, a ainsi été invité à les représenter.

Cette année a été occupée notamment par la préparation d'un parlement interreligieux de la jeunesse qui devrait se réunir à l'automne 2020. Pour que les travaux d'organisation puissent démarrer, la présidence du Conseil suisse des religions a entamé des discussions avec les représentants des associations faïtières de jeunesse des Églises et des communautés religieuses en Suisse. Le projet est lancé par le Conseil suisse des religions et soutenu par des associations faïtières religieuses de jeunesse en collaboration avec IRAS COTIS.

Conformément à son mandat consistant à contribuer au maintien de la paix religieuse en Suisse, le Conseil a pris fermement position contre les propos haineux en ligne. Dans ce contexte, le 12 décembre 2019, il a échangé avec le conseiller fédéral Alain Berset sur les thèmes suivants : discours haineux, limites de la liberté de parole et d'opinion et parlement interreligieux de la jeunesse. D'autres rencontres avec le Conseil fédéral sont prévues.

1.3.5 Rencontre des chargés des questions en lien avec l'islam dans les Églises membres

La rencontre annuelle des chargés et chargées des questions en lien avec l'islam dans les Églises de la FEPS s'est tenue en octobre 2019. Elle a porté sur diverses thématiques d'actualité, dont les controverses suscitées par le livre de Shafique Keshavjee intitulé « L'islam conquérant. Petit guide pour dominer le monde ». D'autres thèmes, documents et publications furent abordés de manière intensive : comptes rendus des Journées d'Arras 2019 en Suède, dixième conférence mondiale « Religions for Peace » de Lindau à l'été 2019, « Charte des communautés religieuses » présentée par le Parti évangélique suisse avant les élections fédérales, étude de l'Institut de droit des religions de l'Université de Fribourg « Religion in der politischen Arena » portant sur la religion dans le monde politique. Les auteurs de cette étude ont procédé à un examen des interventions parlementaires au plan cantonal pour les ranger par communautés religieuses avant d'en apprécier le contenu. Le résultat présente une ambivalence dans les évolutions des normes constitutionnelles relatives aux religions : si le monde politique se distancie des communautés religieuses, on

observe simultanément une défense de la civilisation judéo-chrétienne occidentale et des interventions ponctuelles dans des thématiques internes aux religions. Pascal Gemperli, porte-parole de la Fédération des organisations islamiques de Suisse et secrétaire général de l'Union vaudoise des associations musulmanes (UVAM) a rendu compte de l'avancement du processus de reconnaissance de l'UVAM dans le canton de Vaud, qui s'inscrit dans un horizon de dix ans environ.

2. La communauté protestante

2.1 La FEPS soutient les femmes et les hommes occupant une fonction dirigeante dans l'Église

2.1.1 Aumônerie de l'armée

Lors de l'année sous revue, un immense et fructueux travail de collaboration avec l'armée a été entrepris par Esther Gaillard. De ce fait, une plateforme des différents acteurs et actrices ecclésiaux évoluant autour de l'armée a abouti. Une table ronde estivale, réunissant les différentes confessions chrétiennes (Église catholique-chrétienne, catholique romaine, réformée), a amorcé une discussion fertile entre les Églises et l'armée. Cette dernière était représentée par son brigadier Markus Rihs, son chef de l'aumônerie, Stefan Junger et son remplaçant, Noël Pedreira. À l'issue de cette rencontre, une action inédite a été envisagée, celle de mentionner explicitement les Églises et leur rôle dans les directives de l'armée. Le libellé et le contenu de cette mention ont été ensuite débattus lors de plusieurs entretiens avec les Églises. Des pistes d'action doivent être imaginées par le Secrétariat pour aider l'armée à recruter ses aumôniers et à mieux se faire connaître auprès non seulement des Églises mais aussi de la société.

Avant toute action, le prochain défi est de cerner les contours d'une définition de l'aumônerie militaire de type réformé. L'expertise du chef des aumôniers réformés, Nicolas Besson, sera amplement sollicitée par le Secrétariat pour mener à bien cette tâche.

2.1.2 Dépassement des limites

En 2016, le Conseil de la FEPS a lancé un projet en lien avec la thématique de la prévention des abus sexuels, avec comme but de soutenir les Églises membres dans leurs efforts dans ce domaine, en assumant une fonction de coordination. Quant aux Églises membres, elles ont une responsabilité de surveillance et de mise en œuvre des mesures nécessaires.

Après une pause due aux « 500 ans de la Réforme », plusieurs ateliers et séances avec les personnes ressources des Églises membres ainsi qu'avec Limita, service alémanique spécialisé dans les questions de prévention et le développement de protocoles de protection, ont eu lieu en 2018 et 2019. Un tour d'horizon a permis de constater que plus de la moitié des Églises membres de la FEPS disposaient déjà d'un concept de protection, de brochures informatives pour le grand public ainsi que de personnes de contact en cas de soupçon d'abus, ou étaient dans la phase d'élaboration d'un tel concept. Certaines Églises ont déjà entrepris la révision d'une première mouture et mis en place une formation obligatoire pour tous les collaborateurs et collaboratrices et les membres de leurs autorités ;

quelques Églises demandent par ailleurs un extrait spécial du casier judiciaire destiné à des particuliers pour certains groupes de personnes.

Le Conseil a adopté en mai 2019 une série de recommandations. Il recommande :

1. de prévoir des formations obligatoires s'adressant aux collaboratrices et collaborateurs travaillant dans les domaines sensibles, aux responsables/autorités ainsi qu'à des personnes clés au sein des Églises membres (p. ex. cercle de qualité). Ces formations doivent mettre l'accent sur la gestion des risques et la distinction par rapport à la gestion des crises ;
2. de demander systématiquement des références pour les collaboratrices et collaborateurs et les bénévoles. En outre, un extrait spécial du casier judiciaire destiné à des particuliers et/ou un extrait du casier judiciaire doit être exigé pour les employés et les bénévoles travaillant dans des domaines à haut risque (évaluation du risque potentiel selon des critères transparents) ;
3. d'adopter un code de déontologie avec des principes fondamentaux, des normes concrètes au niveau des comportements, ainsi qu'une déclaration d'engagement / déclaration de protection (en tant que partie intégrante du contrat de travail). Dans l'idéal, le code de déontologie sera complété par des réflexions et des questions conçues comme un instrument de travail et destinées à faciliter l'adaptation aux différents champs professionnels de l'Église ;
4. d'adopter une stratégie d'intervention en cas de soupçon d'actes pénalement répréhensibles. Il s'agit de prévoir la mise en place d'un organe d'intervention / d'une cellule de crise au niveau de l'Église cantonale et de garantir la coordination avec un service externe indépendant. C'est l'organe d'intervention qui assume la responsabilité du traitement du cas et coordonne les trois C de la gestion de crise « care, command, communication »
5. de désigner au niveau de l'Église cantonale des services chargés de recueillir les signalements en cas de soupçon et de les transmettre par les canaux prévus à cet effet. En cas de délit poursuivi d'office, les personnes désignées pour recueillir les témoignages se mettent en contact avec des services définis à l'avance ;
6. d'informer les intéressés (enfants, jeunes, parents, public) de façon appropriée sur la stratégie de protection et les mesures concrètes qui ont été prises. Il faut en particulier indiquer où les signalements peuvent être faits.

Le Conseil de la FEPS a formulé d'une part un fondement théologique étayant bibliquement et théologiquement le principe de tolérance zéro en la matière, et d'autre part une série de recommandations à l'attention des Églises membres. Ces recommandations, ainsi qu'une collection de documents de référence et d'exemples de concepts et de brochures publiés par des Églises membres, ont été mises en ligne de manière prééminente sur le site de l'EERS. Le Conseil de la FEPS a présenté ses recommandations à la Conférence des présidences d'Église en novembre 2019, et les personnes de contact des Églises ont été invitées à une séance d'information et d'échange en décembre 2019.

2.2 Règlement du Synode et Règlement financier

2.2.1 Règlement du Synode

Durant l'Assemblée des délégués d'automne 2018, il a été décidé qu'un nouveau règlement devait être rédigé pour le futur Synode de l'EERS. Une commission temporaire a été instituée à cet effet. Elle devait notamment soumettre des propositions de dispositions

portant sur différents aspects : vie spirituelle, direction spirituelle, formes de collaboration au sein du Synode, procédures d'introduction de champs d'action et d'association d'Églises et de communautés souhaitant s'associer à l'EERS (chiffre 7.2, décision des 5 et 6 novembre 2018).

La présidence de la commission a été confiée à Andrea Trümpy (GL). Les autres membres sont Florian Fischer (LU), Barbara Hirsbrunner (GR), Willi Honegger (ZH), Guy Liagre (VD), Doris Wagner-Salathe (BL) et Jean-Marc Schmid (BEJUSO). La commission s'est réunie dix fois entre février et septembre 2019. Le règlement actuel de l'Assemblée des délégués a largement servi de base au projet.

Le 15 mai 2019, la commission a présenté l'avancement de ses travaux au Conseil qui a pu s'exprimer sur le projet. La commission a intégré les suggestions dans la suite de ses débats et les a pris en compte dans une grande mesure.

Le projet a été présenté à l'Assemblée des délégués de l'automne 2019 pour débat, conformément au mandat. Cette dernière a demandé que le débat soit mené en deux lectures. La première a eu lieu lors de l'AD d'automne 2019 et les débats ont pu être menés jusqu'à l'art. 16 du projet.

Les travaux de la commission se sont terminés par la présentation du projet. Il incombe donc à la présidence du Synode d'adapter le projet au fil des débats qui suivront (plus particulièrement la fin de la première lecture).

2.2.2 Règlement financier

À l'automne 2018, l'Assemblée des délégués a mandaté le Conseil pour l'élaboration du règlement financier de l'Église évangélique réformée de Suisse EERS. En 2019, le Conseil a travaillé au règlement en consultant, comme l'AD le prévoyait, la commission temporaire de l'AD consacrée au « règlement du Synode » et la commission des finances du Conseil.

On a visé un règlement financier le plus léger possible. Autrement dit, les dispositions contenues dans d'autres règlements, dans des ordonnances ou autres textes légaux ne sont pas répétées. Le règlement financier impose désormais l'application des recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC 21). Il impose aussi que le Conseil présente un plan financier sur quatre ans.

De plus, le règlement financier intègre les demandes formulées dans la motion de la Conférence des Églises réformées de Suisse romande relative aux finances. Des plafonds sont notamment définis, au-delà desquels le Synode décide des budgets détaillés pour les projets concernés.

L'indemnisation des commissions du Synode, du président ou de la présidente à plein temps du Conseil, des membres du Conseil et de ses comités et commissions est réglée par un règlement distinct et décidée par le Synode.

2.3 La FEPS est Église pour la Suisse

2.3.1 Conférence des présidences d'Église CPE

En 2019, les présidences des Églises membres se sont rencontrées pour deux réunions ordinaires et pour une retraite de deux jours dans le cadre de la Conférence des présidences d'Église CPE.

Lors de la réunion du 15 mars 2019, les présidents et présidentes ont discuté, en présence d'Eric Nussbaumer, conseiller national (PS/BL), de la question des déclarations politiques des Églises ; ce débat a été suscité par l'entrée en scène d'un groupe de réflexion rassemblant des représentantes et représentants d'Églises, du monde politique et des milieux scientifiques. Eric Nussbaumer a invité les présidentes et présidents d'Église à prendre une part active dans le débat politique et plus particulièrement à développer leur réseau.

La réunion du 16 août 2019 a permis que les champs d'action prévus par la constitution fassent l'objet d'une première discussion. La CPE a approuvé le projet préliminaire présenté par le président du Conseil et la répartition correspondante. De plus, les présidentes et présidents se sont informés de la suite prévue de la discussion portant sur le « mariage pour tous ».

Pour la deuxième année consécutive, la CPE s'est retrouvée pour une retraite de deux jours à l'hôtel Schloss Gerzensee (BE), les 29 et 30 novembre 2019. Deux thèmes principaux y ont été traités : dans un premier temps, l'orientation thématique des champs d'action a fait l'objet d'un débat approfondi ; ensuite, la CPE a été informée par les présidents et présidentes des fondations de l'EPER et de PPP de l'avancement de la fusion entre ces deux œuvres.

Les changements parmi les présidents et présidentes d'Église suivants sont intervenus durant l'année : Wolfram Kötter remplace Frieder Tramer à la présidence du Conseil de l'Église de Schaffhouse ; Marie-Claude Ischer remplace Xavier Paillard à la présidence du Conseil synodal vaudois. La CPE accueille au début de 2020 les nouveaux membres suivants : Christoph Herrmann qui succède à Martin Stingelin à la présidence du Conseil de l'Église de Bâle-Campagne et Evelyn Borer qui succède à Verena Enzler à la présidence du Conseil synodal de celle de Soleure.

2.3.2 « Diaconie Suisse »

La conférence de la FEPS « Diaconie Suisse » a pour mission de traiter de questions relatives à l'action diaconale des Églises y participant. Pour ce faire, la conférence s'est penchée sur deux grands thèmes, l'un lié à la politique ecclésiale et l'autre spécifique à la diaconie.

Le thème ecclésial porte sur l'établissement ou le développement de normes minimales applicables à la formation professionnelle pour l'exercice d'une activité socio-diaconale dans les Églises alémaniques. En 2018, la conférence a mené une enquête dans ces Églises ; le rapport d'enquête, intitulé « Diaconie et diaconat », montre que le positionnement de la diaconie et du diaconat en Suisse alémanique diffère encore d'une Église à l'autre. Sur cette base, la conférence a traité de la question des possibilités de développement de normes minimales applicables à la formation professionnelle pour l'exercice d'une activité socio-diaconale.

L'organisation d'une journée nationale consacrée aux « communautés bienveillantes » a constitué l'axe thématique principal de la conférence. Le potentiel qu'offre cette idée anglo-saxonne des « Caring Communities » (traduite par « communautés bienveillantes ») pour l'action diaconale des Églises et dans les paroisses a été exploré durant cette journée qui a accueilli le nombre réjouissant de 120 participantes et participants venus de toute la Suisse, de différentes confessions et des milieux des Églises et de la société civile. La conférence entend continuer de traiter cette thématique à l'avenir.

Les différents organes ont été très pris par leurs activités ordinaires ; les organes associés à la conférence se sont réunis plus de trente fois en tout. Les deux groupes de travail « Formation et formation continue » et « Projets et pratique » se sont attelés surtout aux thèmes principaux évoqués ci-dessus (développement de normes minimales de formation professionnelle et organisation de la conférence). Le groupe de travail « Bases et recherche » a pour sa part lancé, sur le site diakonie.ch, une petite publication sur de futurs sujets d'actualité pour la diaconie sociale (en allemand seulement) ; il a aussi traité de la question du positionnement du travail bénévole dans le cadre de l'Église et de la diaconie face à des modèles d'épargne-temps qui apparaissent. Le groupe de travail « Églises et œuvres » assumait l'organisation de la visite de Heather Roy, secrétaire générale d'Eurodiaconia à l'assemblée plénière en mai 2019.

Dans le cadre de l'assemblée plénière de la conférence, les membres des directions cantonales des Églises rencontrent des représentants du secteur en charge de la diaconie. Durant leurs deux rencontres de l'année, ils ont pris des décisions de fond sur l'orientation thématique de la conférence et ont eu des échanges nourris sur les défis et les projets qui occupent leurs Églises cantonales.

Composé de quatre membres de l'assemblée plénière et de quatre membres des groupes de travail, le bureau de la conférence a coordonné et dirigé les activités des organes lors de six réunions.

Le site spécialisé diakonie.ch dont répond la conférence est de plus en plus reconnu dans le paysage de la diaconie sociale des deux régions linguistiques. Le développement thématique du portail s'est poursuivi. En plus des domaines déjà connus (actualités, magazine ou informations sur la conférence), les internautes y trouvent désormais une large palette de formations continues dans le domaine diaconal (uniquement site allemand) ; diverses pages thématiques spécifiques sont disponibles (soins palliatifs, communautés bienveillantes, bénévolat, etc.). Par ailleurs, la collaboration entre le site et la Fondation Fondia a été renforcée et institutionnalisée. Pour améliorer à long terme la visibilité des activités de la fondation, le site renforcera désormais sa communication sur les actualités de Fondia et les projets soutenus par la fondation.

2.3.3 Bénévolat

Tout comme de nombreuses organisations de la société civile, la FEPS participe depuis plusieurs années au « réseau suisse bénévolat ». Ce dernier vise à mettre en relation des organisations et à leur proposer des plateformes d'échanges.

Diverses Églises membres disposent de leur propre service de bénévolat. Les services alémaniques sont regroupés dans un groupe de travail intercantonal. La FEPS agit comme une interface entre lui et le « réseau suisse bénévolat » et assure la transmission des demandes respectives.

2.3.4 Site internet et identité visuelle

La nouvelle Constitution s'est accompagnée d'un changement de nom et d'une nouvelle identité visuelle. Il a fallu donc adapter les canaux d'information numériques.

Indépendamment de ces changements, le site de la FEPS aurait dû être revu en 2019, aussi bien du point de vue technique que du point de vue thématique. La nouvelle conception du site internet et le nouveau design ont été développés par le service de communication de la FEPS. La société Cubetech en a assuré la programmation dans le système de gestion des

contenus Wordpress sur la base d'un cahier des charges. En vertu de sa constitution, l'EERS doit disposer d'un site internet en allemand et en français. Les sujets les plus importants sont aussi disponibles en italien et en rhéto-romanche. Des contributions ponctuelles sont aussi fournies en anglais, surtout dans le domaine des relations extérieures et de l'œcuménisme. De nouveaux contenus – les textes d'introduction aux différentes thématiques plus particulièrement – ont été rédigés et publiés en tenant compte des moteurs de recherche (principe de l'optimisation pour la recherche automatisée « Search Engine Optimization »). Les textes de fond ont été partiellement repris de l'ancien site de la FEPS.

Le point focal du site internet est constitué par un film de deux minutes produit par l'EERS. Intitulé « 2020 », ce film présente la nouvelle Église évangélique réformée de Suisse EERS. En laissant la place aux émotions et en jouant sur les images, le film emmène le spectateur dans les différentes régions du pays. Les événements ecclésiaux ponctuant l'existence – baptême, mariage et obsèques – sont mis en relation avec des scènes de la vie paroissiale, du culte et de la diaconie par des prises de vue aériennes. Un mur de médias sociaux, un calendrier des manifestations et des diffusions en direct sont autant d'éléments contribuant à faire du site un outil intéressant, séduisant et moderne. Pour maintenir le niveau, une équipe de rédaction interne a été constituée. Les outils de communication suivants ont aussi été employés pour accroître la notoriété de la nouvelle adresse URL www.evref.ch : communiqué de presse, entretiens avec le président du Conseil pour parution dans les journaux « Réformés », « Reformiert. » et « interkantonaler Kirchenbote », ainsi que dans les médias sociaux Twitter, Facebook et YouTube, y compris la participation de 50 influenceurs, contributions dans les magazines pour collaborateurs de certaines Églises membres et envoi de 5000 cartes de vœux pour Noël, principalement dans les milieux ecclésiaux, leaders d'opinion compris. Prises ensemble, ces démarches ont contribué à la large diffusion du nouveau nom, et ce pour un budget relativement modeste.

Après avoir été adoptée par le Conseil de la FEPS, la nouvelle identité visuelle « La croix en lumière » a commencé à être diffusée auprès des Églises membres en 2019. La FEPS a été invitée à la présenter par neuf Églises cantonales. L'Église évangélique réformée du canton de Soleure l'adoptera en 2020 déjà et celle de Thurgovie planifie cette reprise pour 2021. La FEPS apporte son appui à ces Églises pour la mise en œuvre. Un manuel fixant le Corporate Design a été réalisé en collaboration avec l'agence CIP spécialisée dans l'identité des organisations, Il est à la disposition des Églises intéressées, de leurs graphistes et imprimeurs.

En interne, la FEPS a adapté tous ses documents de correspondance pour la date butoir du premier jour de l'Avent : cartes de visite, modèles électroniques, mais aussi produits tridimensionnels, signalétique du bâtiment et des bureaux et mêmes cadeaux pour VIP et gadgets divers, avec à la clé quatre-vingts modèles graphiques en tout.

Voir aussi les points 3.3 et 3.4

2.3.5 Conférence Femmes

En 2019, la Conférence Femmes a poursuivi les réflexions entamées en 2016 sur son développement. L'objectif est de revoir, d'affûter et d'harmoniser le mandat en accord avec la constitution et les autres organisations féminines ecclésiales. Ce travail se poursuivra de manière plus intensive en début d'année 2020 et devrait aboutir à des résultats concrets vers la fin 2020. À cette fin, des ressources humaines supplémentaires au sein du Secrétariat de la FEPS ont été mises à disposition de la Conférence Femmes dès l'été 2019. Ce soutien bienvenu a permis de décharger le comité de la Conférence Femmes de

diverses tâches logistiques et administratives pour pouvoir se concentrer sur les questions stratégiques.

En octobre 2019, la Conférence Femmes a célébré les vingt ans de son existence par une journée festive placée sous la thématique « Stimuler – solliciter – se réjouir : 20 ans de la Conférence Femmes de la FEPS », avec de nombreuses interventions rendant hommage au chemin parcouru ces vingt dernières années.

2.3.6 Commission Église et tourisme

L'année 2019 a marqué un tournant dans l'histoire de la commission Église et tourisme. En début d'année un groupe de travail de la commission, sous la conduite d'un membre du Conseil de la FEPS, a élaboré plusieurs variantes pour l'avenir de la thématique Église et tourisme au sein de la FEPS et de l'EERS. Cette réflexion était nécessaire, car le mandat de la commission ne lui permettait pas de réaliser des projets, mais uniquement de créer des liens avec le monde du tourisme et d'observer le développement de la thématique Église et tourisme.

Au cours de l'année, le Conseil s'est penché à plusieurs reprises sur l'avenir de la commission et a finalement pris la décision de la dissoudre à fin 2019. La thématique ne perd cependant pas de sa pertinence et sera reprise dans le cadre des champs d'action prévus par la constitution de l'EERS. La Conférence des présidences d'Église a été informée de cette décision lors de sa retraite en novembre 2019.

2.3.7 Conférence de coordination des organisations missionnaires et de la FEPS KMS

La KMS s'est réunie à quatre reprises, sous le signe de changements personnels et institutionnels : le nouveau modérateur Benedict Schubert a pris ses fonctions, la transition entre Claudia Bandixen et Jochen Kirsch à la direction de Mission 21 a été effectuée. Les changements institutionnels se précisent au DM-échange et mission avec la stratégie centrée sur la réciprocité nord-sud et un resserrement des domaines d'activité. Cela pourrait se traduire aussi par un changement de nom et d'identité visuelle. Mission 21 travaille dans le cadre de la stratégie adoptée précédemment. Le Conseil de Mission 21 mène une réflexion sur les prochains axes et les adaptations pertinentes. Dans les deux cas, les évolutions dans le contexte des partenariats institutionnels jouent un grand rôle, en particulier la reformulation des objectifs et partenariats de la DDC. Cette dernière privilégie toujours plus les grands acteurs. Dans ce contexte, l'évolution de la relation de travail avec Pain pour le prochain PPP et les flux financiers qui y sont liés a occupé une bonne partie des discussions dans le cadre du traitement de la motion de l'Église de Saint-Gall sur le mandat de recherche de fonds de PPP. Enfin, les conséquences de la fusion planifiée entre l'EPER et PPP, la discussion des propositions du Conseil de la FEPS en réponse à la motion de l'Église de Saint-Gall et l'organisation des champs d'action de la future EERS posent la question de l'avenir de la KMS, respectivement du format adéquat pour l'interaction et la coordination des relations institutionnelles entre œuvres, organisations missionnaires et l'EERS.

2.3.8 Conférence Solidarité protestante suisse SPS

L'association Solidarité protestante suisse SPS avait demandé à la FEPS si cette dernière intégrerait en son sein les deux œuvres que sont la « Collecte de la Réformation » et l'« Offrande des catéchumènes » si elle venait à se dissoudre. La décision d'accepter cette offre a été prise par l'Assemblée des délégués de l'été 2017. Une « conférence Solidarité protestante suisse » a été instituée dans ce but. Après la dissolution de l'association SPS à la fin de 2018, la conférence a été créée le 21 janvier 2019 dans le temple Bullinger, à Zurich. Vingt-deux déléguées et délégués sont venus. Les déléguées et délégués de la nouvelle conférence ont élu Daniel de Roche à la tête du comité. Le comité s'est réuni à cinq reprises au cours de 2019.

Le 1^{er} juillet 2019, les déléguées et délégués de la conférence SPS ont discuté au temple Zwingli de Schaffhouse de la nécessité de renforcer la promotion des projets en faveur de la vie protestante en plus de la promotion de projets de construction. L'assemblée plénière a adopté une ordonnance concernant directement ses propres tâches et méthodes de travail.

Les déléguées et délégués ont par ailleurs décidé à l'unanimité que la collecte de la Réformation 2019 proposée par l'association SPS soit repoussée à 2020. L'association avait prévu une collecte en faveur de la rénovation du temple de la Fusterie à Genève, mais comme le début des travaux de rénovation se faisait attendre, une collecte en faveur de la rénovation de l'église d'Einsiedeln a été privilégiée.

Il a aussi été décidé de la destination de l'offrande des catéchumènes de 2020. Participer à un camp de catéchumènes est une grande chance pour les adolescentes et adolescents de la minorité hongroise réformée qui vit dans la partie ukrainienne des Carpates. Ces camps offrent des possibilités uniques, en permettant d'échanger autour de la foi réformée dans la diaspora et de nouer des contacts.

2.3.9 Commission pour les Églises suisses à l'étranger CESE

Au printemps 2019, l'histoire de la Commission pour les Églises suisses à l'étranger, dissoute à fin 2017, a été mise en ligne sur le site internet de la FEPS. Ce travail minutieux a été effectué par Thomas Mury, ancien président de la commission. Une précieuse collection de matériel portant sur ce qui fut un engagement de la FEPS pendant près d'un siècle est donc disponible.

Les moyens affectés restant dans le fonds CESE sont disponibles pour des projets. En 2019, trois projets ont été soutenus, un projet d'exposition photographique « Looking down » sur la réalité de la vie de personnes sans domicile fixe de la Swiss Church à Londres et deux projets de la Chiesa Cristiana Protestante à Milan qui avaient pour but l'échange avec des Églises de Suisse.

2.3.10 Collaboration ecclésiale avec le Proche-Orient

L'entretien annuel sur le programme de collaboration ecclésiale de l'EPER – important pilier ecclésial pour l'EPER – a permis de constater sa stabilité et son attractivité économique, malgré la diminution de ses recettes. Le programme pour la République tchèque va s'arrêter comme convenu, ce qui n'empêchera pas que des petites aides pour des projets d'Églises se poursuivent.

Les programmes en Syrie et au Liban prennent de l'ampleur et connaissent une respectable popularité. L'entretien a permis également de faire le point sur le mandat de mise en œuvre

de l'engagement des Églises dans le programme EAPPI du COE en Israël et Palestine. Malgré les difficultés récurrentes du projet dues aux tensions régionales, force est de constater que le contrôle du COE sur le programme s'est renforcé et amélioré.

L'EPER a également encouragé la FEPS et les Églises à participer à la consultation sur la nouvelle stratégie de collaboration internationale de la Confédération.

Suite à l'intervention de l'armée turque dans le nord et le nord-est de la Syrie en novembre, l'Église partenaire de l'EPER et de DM-échange et mission a été directement impactée ainsi que son travail auprès des enfants et adolescents. Afin de faire face à une recrudescence de demandes de soutien sur place, l'EPER et la FEPS ont lancé un appel spécial aux dons pendant la période de l'Avent pour renforcer les capacités du partenaire.

2.3.11 Œuvres

2.3.11.1 Mission 21 : assemblée continentale pour l'Europe KVE

La KVE a tenu son assemblée statutaire en ouverture du Synode de Mission 21. Toutes les Églises alémaniques étaient présentes. Dans un moment de réflexion sur l'état de la scène des œuvres et missions en Suisse (sur l'arrière-fond de la motion de l'Église de Saint-Gall sur PPP et la fusion de l'EPER et de PPP), plusieurs représentants des Églises suisses ont invité Mission 21 à augmenter l'importance et l'implication des Églises suisses dans ses organes et sa réflexion stratégique.

2.3.11.2 EPER et PPP

Après évaluation de la phase de pré-projet, les conseils de fondation de PPP et de l'EPER ont confirmé leur décision de fusionner les deux œuvres en 2021. Le Conseil et le Secrétariat de la FEPS ont été régulièrement informés et impliqués dans diverses étapes de ce processus délicat. Les présidences des conseils de fondation ont en particulier informé directement le Conseil en octobre de l'échéancier prévu et ont abordé la question de l'implication du Synode. Cette dernière ne doit pas approuver la fusion mais doit prendre position sur cette fusion à l'intention de l'autorité de surveillance des fondations.

2.3.11.3 Rencontre annuelle des œuvres et organisations missionnaires des Églises membres de la FEPS

Comme chaque année, cette rencontre permet de faire un tour d'horizon des dossiers communs qui ont particulièrement occupé le Secrétariat. Cette année, l'avenir des œuvres et organisations missionnaires et la future assemblée du Conseil œcuménique des Églises à Karlsruhe en septembre 2021 ont été au centre des discussions.

2.3.12 Droits d'auteur

La FEPS verse, pour ses Églises membres, des redevances de droits d'auteur à la Suisa (musique), à Pro Litteris (textes), à Suissimage (images), à VG Musikedition (copies au culte) et de conseils juridiques fournis par la Fédération des utilisateurs de droits d'auteur et voisins (DUN).

Les tarifs de Pro Litteris et de VG Musikedition ont été renégociés en 2019.

3. L'inspiration protestante

3.1 La FEPS encourage l'art d'annoncer l'Évangile

En mai 2019, la FEPS a lancé la troisième édition du Prix suisse de la prédication sous le thème « La croix en lumière ». Comme pour les éditions précédentes, deux jurys, français-italien et allemand-romanche, ont été constitués. Le Prix a été publié dans les canaux de communication usuels de la FEPS ainsi que par le biais de la Société pastorale suisse, permettant ainsi d'atteindre directement presque tous les pasteurs et pasteuses actifs. De plus, la Conférence des évêques suisses a également relayé l'information. Au vu du nombre restreint de prédications envoyées, le Conseil a dû se résigner à annuler le Prix 2020.

3.2 La FEPS encourage la réflexion autour de la tradition liturgique réformée

3.2.1 Travail liturgique au secrétariat et à l'Assemblée des délégués

Le Secrétariat a organisé et coordonné les cultes célébrés lors des Assemblées des délégués de juin et de décembre 2019. Il en a réalisé les cahiers de liturgie

3.2.2 Commission de liturgie

La Commission de liturgie s'est réunie à quatre reprises, dont une en conférence téléphonique. En 2019, la commission a continué de mener des échanges sur les évolutions et les manifestations dans le domaine liturgique, échanges qui contribuent également à rapprocher les régions linguistiques. En novembre, un membre de la Commission de liturgie a notamment participé à une rencontre de la Plateforme de spécialistes liturgie et musique de la CER.

Concernant le régime des péricopes, la Commission de liturgie a adopté et transmis au Conseil le rapport de son groupe de travail ; ce dernier avait examiné les matériaux disponibles dans les Églises réformées de Suisse et proposé diverses options. Le Conseil a décidé de maintenir les textes pour la lecture et la prédication des dimanches et jours de fête (lectionnaire des dimanches et fêtes), de retravailler et de compléter le site www.perikopen.ch avec d'autres matériaux.

Enfin, la Commission de liturgie a pris connaissance des évolutions au sein de l'Église évangélique méthodiste de Suisse (EEM) qui a travaillé à la mise en œuvre de sa nouvelle conception du culte.

3.2.3 Colloque à Bâle : « Retour dans le futur » – théologie et pratique réformées de la cène aujourd'hui

Le colloque, organisé conjointement par la FEPS et la Faculté de théologie de l'Université de Zurich, s'est déroulé le samedi 11 mai 2019 à Bâle (cathédrale et Bischofshof). Plus de 90 personnes y ont participé, parmi lesquelles figuraient aussi bien des étudiantes et étudiants que des pasteurs et pasteuses en exercice.

L'accent portait sur des aspects fondamentaux de la compréhension réformée de la cène et de la culture de célébration qui en découle. Ces questions ont ensuite été discutées à la lumière de deux éminents liturgistes réformés du XX^e siècle, le Hollandais Gerardus van der Leeuw (1890-1950), et le Suisse Jean-Jacques von Allmen (1917-1994). Deux nouvelles publications des éditions TVZ (Zurich) contenant des textes de ces deux auteurs ainsi que des commentaires ont également été présentées lors du colloque.

3.2.4 Culte festif au Grossmünster à l'occasion du dimanche de la Réformation et Prix Zwingli

Le culte festif du dimanche de la Réformation du 3 novembre 2019 était placé sous le thème « L'innovation dans l'Église et dans l'État : quels points communs, quelles divergences ? ». Pour la première fois, un conseiller fédéral et le président du Conseil Gottfried Locher ont prêché ensemble à cette occasion. Dans sa partie, le ministre de l'Économie Guy Parmelin a souligné que l'État et l'Église étaient des institutions au service de l'être humain. Il a précisé que l'avenir de l'Église et celui de l'État dépendront de leur ouverture à la modernité. Le président du Conseil a poursuivi sur cette idée : « Le renouvellement permanent est inhérent à la Réforme, car cette dernière repose sur la conviction que rien ne saurait rester pour la seule raison qu'il en fut toujours ainsi. » Martin Rüschi, pasteur du Grossmünster, a conçu la liturgie de ce culte. Le conseiller fédéral Parmelin a distribué la cène aux côtés des pasteurs et des auxiliaires.

Voir aussi le point 3.4

3.3 La FEPS s'exprime à l'occasion de fêtes religieuses

La FEPS a publié des messages pour les principales fêtes religieuses. Elle a ainsi attiré à Pâques l'attention sur le thème de la résurrection au moyen d'une carte et de la vidéo qui l'accompagnait. Pour la Pentecôte, une tribune a été publiée dans la « Berner Zeitung » sous le titre « Geist und Geisterbahn ». La carte de Noël 2019 a été distribuée à grande échelle afin de communiquer le changement de nom, de présenter la nouvelle identité visuelle et d'annoncer le film intitulé 2020, qui présente l'EERS.

Voir aussi le point 2.3.4

3.4 Activités générales de communication de la FEPS

Dix-huit communiqués de presse et trois invitations aux médias ont été envoyés durant l'année sous revue. En outre, la FEPS a publié de nombreuses prises de position et réponses à des consultations sur le mariage civil pour tous, la criminalisation de la solidarité, l'initiative pour des multinationales responsables, la loi sur les étrangers, la loi sur la transplantation ainsi que sur la collaboration internationale 2021 – 2024. La présentation graphique de la newsletter a été révisée et un agenda a été ajouté. En 2019, la FEPS a pu accroître sa visibilité dans les médias grâce à la parution de plus de 500 articles. L'interview du président du Conseil sur le mariage pour tous, publiée en août dans le « Tages-Anzeiger », a suscité beaucoup d'écho, tout comme les décisions de l'AD, largement relayées et commentées dans tous les types de médias. La prédication commune du président du Conseil et du conseiller fédéral Guy Parmelin lors du dimanche de la Réformation a également eu un vaste écho médiatique.

Le service de la communication soutient désormais la conférence Solidarité protestante Suisse pour la présentation de son site internet et la collecte de la Réformation. Il a par ailleurs prêté son concours à la Conférence Femmes, au projet de prévention de la transgression des limites, au Dimanche des réfugiés et à la Journée des droits humains. Il a en outre diffusé en ligne les textes et l'agenda des manifestations en lien avec l'année Karl Barth. En 2019 toutefois, le service de la communication a surtout mis l'accent sur l'annonce, à l'interne comme à l'externe, de la fondation de l'Église évangélique réformée de Suisse. À cet effet, l'identité visuelle, le nouveau site internet www.evref.ch et la nouvelle constitution ont été présentés dans de nombreuses Églises cantonales au moyen d'une présentation audiovisuelle.

Pour la première fois, une rencontre entre les responsables de la communication de la Fédération des Églises protestantes de Suisse et de la Conférence des évêques suisses a été organisée en 2019 au Forum politique de Berne.

Le service de la communication de la FEPS entretient des échanges intenses avec les responsables de la communication des Églises membres. Les rencontres suivantes ont eu lieu en 2019 : trois réunions du Groupe Wislikofen, trois de la PSIC (Plateforme des spécialistes info-com), une des chargés alémaniques de l'information à Zurich et une des chargés de l'information de toute la Suisse à Berne.

En outre, une conférence téléphonique est organisée tous les mois avec les responsables de la communication affiliés au Groupe Wislikofen afin qu'ils puissent échanger leurs points de vue sur des sujets présentant un intérêt pour les médias. Le Groupe de Wislikofen-est un groupe de travail alémanique réunissant des chargés de communication qui se rencontrent trois ou quatre fois par année depuis sept ans déjà pour un échange. Il est composé des Églises membres suivantes : AG, ZH, BEJUSO, SG, BL et ZG.

Voir aussi les points 2.3.4 et 3.2.4

4. L'œcuménisme protestant

4.1 La FEPS s'engage en faveur de l'unité des chrétiens en Suisse

4.1.1 Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse CTEC.CH

Le 15 mai 2019, l'assemblée plénière a accepté le rapport final de la Commission de dialogue avec l'Église néo-apostolique en Suisse et mis un terme au mandat de la commission. Ainsi s'est achevée une période intense de dix-sept années de dialogue théologique avec l'ENA, qui possède depuis 2014 le statut d'hôte au sein de la CTEC.CH. À cette occasion, l'ENA avait invité pour la première fois l'assemblée plénière à siéger dans ses nouveaux locaux à Zofingue.

Le 18 septembre 2019, la deuxième assemblée plénière, à la paroisse réformée Saint-Paul à Bienne, s'est penchée en particulier sur la demande d'obtention du statut d'hôte de la CTEC.CH présentée par l'association faîtière SEA-RES. Une décision définitive sera prise en juin 2020. Elle a également commémoré l'année Karl Barth en invitant le professeur Matthias Wüthrich qui a présenté la vision, toujours actuelle, de l'œcuménisme de ce grand théologien réformé.

Sous la direction du pasteur Daniel de Roche, les membres du présidium ont notamment publié un message à l'occasion du 30^e anniversaire du 1^{er} rassemblement œcuménique européen de Bâle ; ils ont également décidé de reprendre le secrétariat de l'intergroupe parlementaire « Politique chrétienne » et envisagé de renforcer la collaboration avec oeco et la CTEC.CH allemande en organisant une Journée internationale pour la Création sur le thème de l'eau en 2021, dans la région du lac de Constance.

Le 2 décembre 2019, la CTEC.CH a organisé la célébration œcuménique en ouverture de la nouvelle législature des Chambres fédérales à la collégiale de Berne.

4.1.2 Conférence des évêques suisses CES et Conférence centrale catholique romaine de Suisse RKZ

À l'occasion de la rencontre, en mai 2019, des délégations de la Conférence des évêques suisses et de la FEPS, la CES a été informée de l'introduction de la nouvelle constitution de la FEPS. La FEPS et la CES ont confirmé leur volonté d'intensifier les relations œcuméniques et de renforcer leur collaboration à partir de 2020. Toutes deux ont élaboré des objectifs stratégiques correspondants. Le séminaire prévu pour le printemps 2020 au monastère de Kappel témoignait de cette volonté.

Le projet « Ensemble vers le milieu », qui s'inscrit dans le prolongement de la célébration œcuménique du 1^{er} avril 2017 à Zoug, est en cours de planification. Il portera sur les fondements communs dans la foi et les défis communs auxquels les Églises sont confrontées aujourd'hui.

4.1.3 Rencontres de délégations intraprotestantes

Les délégations de la FEPS, de l'Alliance évangélique suisse (SEA), du Réseau évangélique (RES) et du Verband Evangelischer Freikirchen und Gemeinden in der Schweiz (VFG) se sont réunies à deux reprises, en avril et en décembre 2019. La rencontre d'automne intègre toujours une discussion stratégique. Ces réunions visent à renforcer l'entente intraprotestante et la collaboration ponctuelle.

Les représentants du SEA-RES ont notamment donné des informations au sujet de la création et des objectifs de l'association Christian Public Affairs, où la FEPS, resp. l'EERS est représentée par Serge Fornerod, ainsi que sur l'assemblée générale de l'Alliance évangélique mondiale qui se déroulera du 7 au 13 novembre à Jakarta. À cela s'est ajouté un échange d'informations concernant l'initiative pour des multinationales responsables et les positions respectives de la FEPS et des associations SEA, RES et VFG, ainsi que sur les conséquences que l'extension de la norme pénale antiracisme pourrait avoir pour les Églises. Un sujet toujours aussi sensible, abordé aussi bien au printemps qu'en automne, est celui du mariage pour tous. Au-delà des divergences, il y a consensus sur le fait que personne ne devrait être privé du droit de défendre sa position. Les Églises cantonales, en particulier, devront trouver des solutions compatibles avec le droit en vigueur pour garantir la liberté de conscience des pasteurs et des pasteuses.

4.1.4 Commission de dialogue protestants / catholiques romains CDPC

Le travail de la commission s'est limité à l'achèvement du manuscrit « Les saints – modèles de foi » et a été principalement le fait de la coprésidence et du Secrétariat de la FEPS. La

publication paraîtra aux éditions de la FEPS afin qu'elle puisse être proposée à un prix avantageux et toucher un public plus large.

La CDPC devrait recevoir un nouveau mandat en 2020. Depuis 1996, la commission sert à l'approfondissement de l'œcuménisme et à l'entretien des relations entre la Conférence des évêques suisses et la FEPS. Les domaines concernés par une collaboration approfondie sont les droits humains, la problématique de la migration et des réfugiés, la sauvegarde de la Création et le dialogue interreligieux.

4.1.5 Commission « Nouveaux mouvements religieux » de la FEPS NMR

La commission s'est réunie à trois reprises en mars, en mai et en septembre 2019. Trois nouveaux membres ont été admis : Franziska Huber, Anna-Regula Hofer et Rahel Albrecht. La commission a été réélue pour la nouvelle législature 2019 – 2022. Les contributions du colloque sur le thème de l'imposition des mains et la guérison dans l'Église et dans l'accompagnement spirituel ont paru en 2019 aux éditions TVZ, dans la collection BTEK. En plus de l'évaluation du colloque de 2018 consacré aux phénomènes des théories du complot selon les perspectives psychologiques, sociologiques et théologiques et du traitement de questions actuelles liées à ses activités de conseil, la commission a consacré comme d'habitude une large place à la préparation du colloque annuel sur l'ésotérisme et la nouvelle spiritualité, qui aurait dû se dérouler le 30 novembre 2019 à Zurich. Cependant, la manifestation a dû être annulée en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

4.2 La FEPS s'engage dans la Communion d'Églises protestantes en Europe CEPE

Comme d'habitude, la FEPS a accompli un travail diversifié au sein de, pour et avec la CEPE en s'engageant à différents niveaux, tant au Conseil, qu'à la présidence, et dans le cadre de sa participation comme Église membre. Le travail à la présidence et au Conseil a porté en priorité sur la conception et la mise en œuvre des mandats confiés par l'assemblée plénière de 2018. Le nouveau Conseil a commencé ses travaux lors de sa séance constitutive à Vienne, dans une ambiance ouverte et constructive.

Le secrétariat de la CEPE est dirigé par le nouveau secrétaire à plein temps, Mario Fischer. Outre le travail au Conseil et à la présidence, des représentantes et représentants des Églises membres et du Secrétariat de la FEPS ont participé à la vie de cette organisation en s'engageant dans les domaines suivants : groupes régionaux de la CEPE (Conférence des Églises riveraines du Rhin CERR, Groupe Europe du Sud-Est, Conférence des Églises protestantes des pays latins d'Europe CEPPL), préparation de la rencontre des membres des Synodes planifiée du 5 au 8 mars 2020 à Bad Herrenhalb, et au centre d'études œcuméniques Mélanchthon à Rome.

Le projet de dialogue entre la CEPE et le Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, décidé lors de l'assemblée plénière de la CEPE de septembre à Bâle, a été élaboré. Le coup d'envoi d'une première phase, qui doit durer deux ans, est prévu pour le début de l'année 2020.

4.3 La FEPS soutient l'œcuménisme au niveau mondial

4.3.1 Conseil œcuménique des Églises COE

4.3.1.1 Assemblée du COE 2021 : préparatifs

Le COE, l'EKD et l'Église de Bade ont invité les partenaires potentiels à la mise sur pied de la 11^e Assemblée du COE du 8 au 16 septembre 2021 à Karlsruhe. Celle-ci se déroule pour la 3^e fois en Europe (Amsterdam 1948, Uppsala 1968). Compte tenu du climat œcuménique favorable dans l'Ouest de l'Europe, cela revêt une importance et un enjeu particulier pour le mouvement œcuménique, face à d'autres régions du monde où les relations sont plus distantes. L'EKD, responsable de l'organisation, insiste sur le caractère régional et œcuménique de l'événement, avec en particulier l'Alsace, la Suisse et la Conférence des Églises européennes d'une part, mais aussi la Communauté de travail des Églises chrétiennes en Allemagne d'autre part. La FEPS est ainsi membre du groupe principal de projet. Karlsruhe est à moins de deux heures de train de la frontière suisse, ce qui pourrait permettre non seulement des visites de groupes de l'Assemblée lors du week-end dans des villes comme Bâle ou Schaffhouse, mais aussi et surtout une participation de groupes de Suisse à différents aspects du programme. À cet effet, la FEPS a informé rapidement les Églises du nord de la Suisse de l'état des préparatifs et sur les possibilités de participation active. La FEPS a signalé sa disponibilité pour coordonner un projet de présence commune de l'EERS qui aille au-delà de la délégation officielle, qui ne peut compter que trois personnes au maximum.

4.3.1.2 Visite d'adieu du secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises lors de l'Assemblée des délégués d'automne de la FEPS

Le pasteur Olav Fykse Tveit, secrétaire général du COE, quittera ses fonctions à fin mars 2020 après dix ans passés à la tête de l'organisation. Lors de sa visite d'adieu, le 5 novembre, il a montré en quoi l'œcuménisme était aujourd'hui plus que jamais important et nécessaire. À cette occasion, le président du Conseil Gottfried Locher a exprimé les remerciements des Églises de Suisse pour le travail accompli.

4.3.1.3 Invitation au Comité permanent sur le consensus et la collaboration PCCC du Conseil œcuménique des Églises

Le dialogue avec les Églises orthodoxes est depuis longtemps un sujet difficile qui requiert beaucoup d'efforts, car les modes de pensée et les conceptions théologiques sont très différents de ceux de l'Europe occidentale. À cet effet, le COE a établi depuis quelque vingt ans une commission spéciale chargée de promouvoir et faciliter la compréhension mutuelle et une bonne communication et compréhension entre les mondes si différents dans lesquels vivent Églises orthodoxes et non orthodoxes, le « Permanent Committee on Consensus and Collaboration (PCCC) ». La FEPS a choisi pour l'année de ses cent ans et de sa transformation en EERS d'inviter le PCCC en Suisse. Cela permettra en particulier d'organiser un colloque sur les méthodes d'élaboration du consensus, sur l'unité nouvelle du protestantisme suisse, mais aussi de revenir sur le rôle pionnier d'Adolf Keller aussi bien pour la création de la FEPS en 1920 que pour celle de ce qui deviendrait le COE, en particulier son engagement pour un lieu de formation œcuménique académique, le futur Institut de Bossey. La rencontre se tiendra à la Chartreuse d'Ittingen en février 2020.

4.3.2 Conférence des Églises européennes CEC

Dinah Hess, responsable de l'Église de la ville de Zurich pour les communautés de migrants a représenté la FEPS à la première rencontre des délégués à l'œcuménisme et des chargés de théologie en septembre à Kaunisniemi (Finlande). La situation de l'œcuménisme dans les divers contextes européens et en particulier la question de l'impact de la migration sur les Églises a été évoquée de diverses manières. Il en est ressorti trois questions et deux recommandations :

1. Les documents œcuméniques fondamentaux et leur mise en application sont-ils évalués par les Églises membres ou par la FEPS elle-même ?
2. Des groupes de travail au sein de la CTEC s'occupent-ils de la collaboration et de l'ouverture œcuménique aux Églises évangéliques, pentecôtistes et aux Églises de migrants ?
3. Y a-t-il, au plan suisse, le projet de fonder un Local ou un Swiss Christian Forum, avec l'objectif également d'y intégrer les Églises de migrants ?
4. Échanges bilatéraux avec la FEPS, resp. les Églises membres : quels intérêts et besoins comparables y sont-ils abordés et promus, afin que les Églises locales et les paroisses puissent en tirer profit ?
5. Les Églises de migrants devraient être invitées avec la délégation suisse à l'assemblée du COE à Karlsruhe en 2021.

4.3.3 Communion mondiale d'Églises réformées CMER

4.3.3.1 Réunion annuelle de la CMER Europe en Écosse

Les comptes rendus des Églises membres occupent toujours une place importante à côté des affaires récurrentes et du traitement de différents sujets. Cette rencontre de la famille réformée représente un précieux espace d'échange et d'encouragement, en particulier pour les petites Églises minoritaires. La réunion de mai 2019 à Édimbourg (Écosse) était placée sous le thème « Europe: a dividing continent? What role can reformed churches have in promoting unity and peace? ». Les conférences nationales ont notamment montré que les Églises devaient tout d'abord se préoccuper de l'entente et de l'unité dans leurs propres rangs (p. ex. en Grande-Bretagne après le Brexit) et, d'autre part, qu'elles poursuivaient des stratégies différentes selon le contexte. Quelques Églises ont expliqué comment elles restaient mesurées dans leur critique à l'encontre de pouvoirs démocratiques oubliant les racines chrétiennes et libérales de leurs pays et comment elles s'engageaient pour l'unité, la paix et la justice sociale, en s'efforçant de ne pas attirer l'attention de l'État (p. ex. dans le domaine de la migration).

4.3.3.2 Rencontre du comité de la Communion mondiale d'Églises réformées CMER

Sur invitation de l'Église de Zurich (à l'occasion de l'année Zwingli) et de la FEPS, la session annuelle du Conseil exécutif de la CMER s'est tenue à Kappel en mai. Quelque quarante-cinq personnes ont assisté à cette rencontre, y compris le staff et les consultants et invités œcuméniques (COE, Fédération luthérienne mondiale, Saint-Siège, Global Christian Forum, etc.). Le point central de l'agenda était le plan stratégique qui doit mettre en œuvre les recommandations de l'assemblée générale de Leipzig en 2017. Cela a été l'occasion de mettre sur pied en particulier deux surfaces d'interaction et de dialogue avec

les Églises de Suisse. Une journée d'étude sur le thème « Église, État, politique », destinée aux cadres dirigeants de nos Églises, a été mise sur pied à Horgen le 11 mai. Environ cent personnes y ont assisté. Des contributions de la théologienne Meehyun Chung (Corée du Sud), d'Hanspeter Jecker (Mennonites) et d'Odair Pedroso Mateus (COE), ainsi que des groupes de travail dédiés à des exemples nationaux ont permis une bonne information et un bon échange entre des participants venus d'horizons très différents. Des exemples de pays comme le Brésil, la Corée, la Colombie, la Hongrie, le Cameroun ont montré à quel point les tentations populistes sont répandues dans le monde et quels défis elles posent aux Églises. Les échos à la sortie de cette journée ont été très positifs. Le lendemain, dimanche 12 mai, la présidente de la CMER, Najla Kassab, prêchait au Grossmünster de Zurich. Le culte a été suivi d'un moment de convivialité dans le cloître avec les membres du Comité exécutif.

4.3.4 Relations bilatérales

4.3.4.1 Postes pastoraux coréens à Genève et à Berne/Zurich

La communauté coréenne de Genève a renouvelé le mandat de son pasteur et le contrat de travail avec le DM pour trois ans supplémentaires. À Zurich, une nouvelle solution juridique a dû être trouvée pour l'emploi du pasteur, ni Mission 21 ni l'Église évangélique réformée du canton de Zurich ne pouvant plus assumer le rôle d'employeur. Les statuts de la paroisse coréenne (une association aux termes du Code civil) ont dû être revus afin que la paroisse puisse s'enregistrer au registre du commerce et obtenir au bout de deux à trois ans le statut d'employeur. Le contrat du pasteur arrivant à son terme normal, une prolongation extraordinaire a été envisagée. De très longues discussions et le soutien de Mission 21 et de la FEPS ont été nécessaires pour mener le processus à terme.

4.3.4.2 Église protestante en Allemagne EKD : chambre de théologie

Un représentant de la FEPS est membre de la chambre de théologie (« Kammer für Theologie ») de l'EKD, laquelle se réunit deux fois par année. Ses travaux ont porté principalement sur deux mandats de l'EKD : l'élaboration de matériaux de référence sur les thématiques « compréhension du péché, de la faute et du pardon du point de vue de l'anthropologie protestante » et « importance de la Bible pour les décisions des directions ecclésiales ».

4.3.4.3 Premier Synode de l'EERS à Sion : programme pour les hôtes étrangers

À l'occasion du premier Synode de l'EERS, les Églises protestantes des pays voisins ont été invitées à un programme d'échange. Celui-ci se déroulera du samedi 13 au mardi 16 juin 2020. Il comprendra notamment un petit séminaire à Crans-Montana, le lundi 15 juin 2020, consacré au thème de la communion d'Églises.

4.3.4.4 Visite de l'Église luthérienne évangélique en Bavière ELKB

Dans le cadre des relations ecclésiales bilatérales de la FEPS, des rencontres d'échange ont déjà eu lieu par le passé avec l'Église évangélique luthérienne en Bavière (ELKB). La délégation qui a participé à la réunion de février 2019 à Berne était constituée de deux membres du Conseil de l'ELKB, Michael Martin, *Oberkirchenrat* et responsable du service œcuménisme et vie ecclésiale de l'ELKB, et Raphael Quandt, *Kirchenrat* chargé de la CEPE. L'ELKB est représentée actuellement au conseil de la CEPE par Michael Martin, et

elle s'engage depuis des décennies dans la direction du Groupe Europe du Sud-Est de la CEPE et en déléguant des collaboratrices et des collaborateurs au secrétariat de la CEPE. Les sujets en lien avec la CEPE ont donc occupé une place importante. Parmi les autres questions abordées ont figuré l'engagement des Églises au Proche et au Moyen-Orient, ainsi que le projet de dialogue de la Fédération luthérienne mondiale et de la CEPE avec le Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens sur le thème Église et communion ecclésiale.

4.3.4.5 Visite de la Presbyterian Church PC (USA)

Le révérend Ensign-George est le nouveau directeur du département « théologie et culte » de la Presbyterian Church (USA). La PC et la FEPS entretiennent depuis des années des relations et une collaboration partenariales. La rencontre de mars a été consacrée à un échange sur des sujets d'actualité des deux Églises et sur des possibilités de collaboration ponctuelle à l'avenir.

4.3.5 Autres relations et consultations

4.3.5.1 Consultation d'Églises suisses, allemandes et japonaises

Un groupe de délégués de la FEPS, de l'Église réformée d'Argovie, d'Églises de länders allemands (EDD et EMW) et d'Églises membres du Conseil japonais des Églises (NCCJ) s'est réuni à fin avril/début mai 2019 en Suisse pour une consultation devant permettre de découvrir et de mener une réflexion sur l'héritage d'Ulrich Zwingli. La rencontre avait pour thème : « Voyage à la découverte d'une autre Réforme ».

4.3.5.2 Assemblée générale de l'Église d'Écosse à Édimbourg

La FEPS a accepté une invitation spéciale à participer à l'assemblée générale de l'Église d'Écosse, en mai 2019, à l'occasion des 500 ans de la Réforme de Zwingli. Le film consacré au réformateur a été présenté lors de la soirée libre par l'ambassadrice du jubilé de la Réforme de l'Église de Zurich, Catherine McMillan, dans une version sous-titrée en anglais, en présence du réalisateur. Outre ces festivités, la création de l'EERS a été signalée dans le rapport annuel.

L'intérêt principal de l'assemblée portait toutefois sur la discussion de deux documents visant à réformer en profondeur les structures et les organes de fonctionnement de l'Église. Un rapport d'un groupe d'experts externes présidé par un professeur de la Faculté de théologie d'Édimbourg a fait l'inventaire des réformes nécessaires reconnues par la grande majorité depuis longtemps, mais jamais mises en œuvre ou mal réalisées. La nécessité des réformes provient d'un effondrement rapide du nombre de membres (env. 300 000 membres aujourd'hui, perte de 55% en 15 ans, perte annuelle de 4%) et de la baisse des ressources financières qui en découle.

5. La présence protestante

5.1 La FEPS influence les évolutions de la société

5.1.1 Coordination avec les autorités fédérales

5.1.1.1 Ratification par le Conseil fédéral du traité de l'ONU sur l'interdiction des armes nucléaires : table ronde informelle avec le DFAE

Suivant la recommandation du Conseil œcuménique des Églises COE et de l'ONG ICAN (International Campaign to Abolish Nuclear Weapons, Prix Nobel de la paix 2018), la FEPS avait écrit au Conseil fédéral en avril pour s'étonner que celui-ci ne souhaite pas ratifier ce traité élaboré à l'ONU. Par la suite, le Conseil des États a approuvé une motion exigeant la même chose du Conseil fédéral. Une pétition dans ce sens, munie de plus de 25 000 signatures a été remise au DFAE en juin. Le Conseil fédéral a fait comprendre qu'il souhaitait encore attendre jusqu'à fin 2020 pour prendre une décision. Le DFAE a invité en septembre un petit groupe d'ONG pour un échange sur l'état du dossier. Il a été souligné que la décision était éminemment politique, et non matérielle. Le rapport rendu au Conseil fédéral à l'époque doit être mis à jour au vu des nouveaux développements, en particulier l'annulation du traité INF entre les États-Unis et la Russie, l'escalade avec l'Iran, la Corée du Nord, l'augmentation observée de très nombreux budgets d'armements.

5.1.1.2 Discussion avec la présidence du Parti démocrate-chrétien de Suisse PDC

La FEPS mène régulièrement des discussions avec des partis politiques. Durant l'année sous revue, une rencontre avec le PDC a eu lieu à fin octobre dans un cadre ouvert et informel. Le PDC était représenté par son président Gerhard Pfister et la secrétaire générale Gianna Luzio.

5.1.2 Consultations et prises de position

5.1.2.1 Extension de la norme pénale contre le racisme

Au sein des Églises, la question de l'extension de la norme pénale contre le racisme à l'orientation sexuelle a pendant longtemps été occultée par le débat sur le mariage pour tous. Aussi le Conseil a-t-il repris cette thématique au printemps 2019 et l'a approfondie en été, en faisant appel aux services d'un expert juriste, le professeur Felix Hafner (Université de Bâle). Les propositions de décision sur le mariage pour tous soumises par le Conseil à l'Assemblée des délégués d'automne tiennent compte de cette expertise. La liberté de conscience des membres du corps pastoral doit être protégée si, pour des raisons de conscience, les ministres se refusent à suivre, dans leur pratique cultuelle, le principe majoritairement approuvé du mariage religieux pour tous. Le Conseil a donc discuté de manière intensive du référendum contre l'extension de la norme qui sera soumis à votation en février 2020. Le rejet du référendum par le Conseil se fonde sur la conviction qu'une protection élargie contre la discrimination ne s'oppose pas à la liberté de conscience des pasteurs et des pasteuses.

Voir aussi le point 5.2.5

5.1.2.2 Interdiction de dissimulation du visage

L'initiative populaire « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage » déposée en 2017 et le contre-projet indirect du Conseil fédéral de 2018 ont suscité d'intenses discussions au sein du Conseil sur la question de la dissimulation du visage. Le Conseil a élaboré un document interne avec quatre messages. Le droit à la liberté religieuse et le respect de l'identité des communautés religieuses y sont soigneusement évalués au regard de la protection de la dignité et des principes égalitaires de l'État de droit libéral et démocratique. Les principes fondamentaux de liberté d'expression et de participation démocratique se fondent sur la possibilité d'exprimer publiquement, ouvertement et de manière reconnaissable ses convictions personnelles. L'égalité juridique et politique réside dans l'unité entre voir et être vu. Les thèses, présentées lors des informations du Conseil à l'Assemblée des délégués d'été 2019, ont été mises en discussion dans le cadre du dialogue interreligieux. Les arguments du Conseil seront mis à disposition du public en temps voulu et sous une forme appropriée au moment de la votation populaire.

5.1.2.3 Initiative pour des multinationales responsables

Le Conseil de la FEPS a fait savoir au début septembre 2019 qu'il soutenait l'initiative pour des multinationales responsables. En même temps, il a signalé qu'il préférerait un contre-projet probant pour autant qu'il prenne en compte les principales revendications de l'initiative (mot-clé « responsabilité ») et qu'il contribue à résoudre le blocage entre le Parlement et les initiants, respectivement permette le retrait de l'initiative.

5.1.2.4 Criminalisation de la solidarité

De nombreuses paroisses, paroissiennes et paroissiens apportent leur soutien aux personnes en détresse et leur offrent une protection, quel que soit leur statut de séjour en Suisse. Ce faisant, ils risquent d'être condamnés par la justice en vertu de l'article 116 LEI (loi fédérale sur les étrangers et l'intégration). Dans un communiqué de presse paru à fin octobre, la FEPS a fait part de son inquiétude face à cette situation et a soutenu les Église concernées. Elle a lancé un appel aux responsables politiques en leur demandant de cesser de criminaliser la solidarité et de s'efforcer, au contraire, de la protéger et de l'étayer juridiquement.

5.1.2.5 Consultations sur des questions d'asile

En 2019, la FEPS a participé à deux consultations du DFJP. Dans ces deux projets, la question de la restriction de la liberté de mouvement et de voyage de personnes ayant pris la fuite a notamment fait débat. La FEPS s'est opposée aux mesures de renforcement, invoquant entre autres les principes fondamentaux de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés.

Elle s'est également exprimée dans ce contexte sur la mesure de substitution juridique de l'« admission provisoire ». Si certaines adaptations positives sont ponctuellement mises en œuvre, le terme d'« admission provisoire » n'en est pas moins maintenu, bien que l'on sache par expérience que les personnes concernées séjournent longtemps en Suisse. Dans sa réponse à la consultation, la FEPS a donc indiqué qu'elle déplorait le maintien de cette terminologie, estimant qu'un nouveau statut de protection serait plus approprié. Elle s'est appuyée sur la Déclaration interreligieuse sur les réfugiés de novembre 2018, signée par le président du Conseil, qui fait le constat suivant : « [...] La création d'un nouveau statut de protection en lieu et place de l'admission provisoire favoriserait, elle aussi l'intégration.

L'admission provisoire occasionne de fait des obstacles supplémentaires à l'accès au marché du travail. Elle stigmatise, et effraye les employeurs. »

Voir aussi le point 6.3.2

5.1.2.6 Prise de position sur les nouveaux objectifs de la coopération internationale

Dans le prolongement des prises de position de ses œuvres d'entraide (EPER et PPP), la FEPS s'est exprimée en août 2019 sur les nouveaux objectifs de la coopération internationale (CI). Les objectifs pour la période 2021 – 2024 intègrent des intérêts comme la lutte contre les causes des migrations, la promotion de la croissance économique et le développement des marchés. La FEPS a estimé que la couverture de ces besoins ne pouvait pas être une tâche prioritaire de la coopération internationale. Selon elle, la CI de la Suisse doit continuer de mettre au centre de sa démarche le mandat constitutionnel et les principes fixés par la loi, en particulier le mandat d'éradiquer la pauvreté.

5.1.3 Groupe de travail « Forum éducation »

En 2019, le groupe de travail a continué de mettre l'accent sur la formation scolaire et extrascolaire, de l'école enfantine à la confirmation. Il a poursuivi l'élaboration de ses thèses sur le travail catéchétique et les a remises au Conseil. La question de la façon dont ce travail sera intégré dans l'EERS est encore en discussion.

5.2 La FEPS aide à prendre sa vie en main de manière responsable

5.2.1 Soins palliatifs

Le groupe spécialisé Soins palliatifs s'est réuni à trois reprises durant l'année sous revue. Un grand renouvellement des membres (en raison de départs à la retraite) se profile à l'horizon. Un colloque œcuménique, gratuit, à Berne, consacré à la narration de l'expérience de la mort (en allemand : « Sterbenarrative ») est en préparation pour 2020. La participation du groupe spécialisé au congrès national des soins palliatifs de 2020, les 25 et 26 novembre, avec pour thème la qualité de vie occupera le groupe également durant les mois à venir. Le souhait d'améliorer la mise en réseau des compétences et ressources demeure un sujet d'actualité. Mettre en réseau toutes les offres existantes en Suisse s'avère ne pas être une mince affaire.

5.2.2 Don d'organes

La FEPS s'est déjà exprimée à plusieurs reprises par le passé dans différentes publications sur la question de la médecine de transplantation. Elle y souligne le caractère volontaire du don d'organes et rejette catégoriquement toute prétention morale ou juridique de tiers. Dans sa réponse à la consultation relative à la modification de la loi sur la transplantation (https://www.evref.ch/wp-content/uploads/2019/12/19_Vernehmlassungsantwort_Transplantationsgesetz.pdf), elle s'oppose, selon ce principe, au remplacement du paradigme actuel du consentement par celui de l'opposition. Elle soutient en lieu et place le modèle de la déclaration proposé par la Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine. L'automatisation implicite du don d'organes est fondamentalement

en contradiction avec la vision judéo-chrétienne de la qualité de créature de toute vie. Ce qu'une personne ne possède pas ne peut pas être simplement cédé ou exigé par des tiers. En même temps, la FEPS critique la pression morale préoccupante exercée dans le cadre des campagnes accompagnant l'initiative.

5.2.3 Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine CNE

La CNE compte quinze membres permanents. Ils sont nommés par le Conseil fédéral et choisis en fonction de leurs compétences en éthique philosophique nécessaires pour les travaux de la commission. Durant l'année sous revue, les travaux de la CNE se sont concentrés sur l'interruption de grossesse à un stade avancé (travaux achevés en décembre 2018), le don de sperme (publication en janvier 2020), et le don d'organes. La CNE a publié des prises de position détaillées sur ces sujets. La FEPS estime que la commission offre une remarquable plateforme d'information et de mise en réseau de compétences dans le domaine médical, juridique et éthique et se révèle indispensable pour le traitement par la FEPS de questions en lien avec la médecine et la bioéthique.

5.2.4 Projet « Mariage et partenariat » de l'ITE

Dans le cadre de la thématique du « Mariage et partenariat » qui l'a occupé de 2017 à 2019, le groupe de spécialistes ITE a présenté en novembre 2019 à l'Assemblée des délégués d'automne un texte intitulé « Mariage et partenariat – 'Une petite Église dans l'Église' » (https://www.evref.ch/wp-content/uploads/2019/11/10_ehe_fuer_alle_de.pdf). Après un état des lieux introductif, la thématique du mariage et du partenariat y est discutée sous les angles de la théologie biblique, de l'histoire de l'Église et de la théologie pratique dans trois séries de thèses : identité et sexualité sous le signe de la « nouvelle Création », mariage et partenariat sous le signe de la bénédiction et de la revendication de Dieu, mariage et partenariat dans l'accompagnement de l'Église. L'analyse met également en exergue les nuances et divergences observées dans le débat ecclésial et sociétal. Celles-ci portent d'une part sur le rapport entre le mariage et les autres formes de partenariat et, d'autre part, sur la compréhension exclusive et inclusive de l'orientation sexuelle pour le mariage.

5.2.5 Motion de l'Église évangélique réformée du canton de Saint-Gall « Famille – mariage – partenariat – sexualité dans une approche protestante »

Le rapport du groupe de travail chargé de la motion saint-galloise « Famille – mariage – partenariat – sexualité dans une approche protestante » a été porté à la connaissance de l'Assemblée des délégués d'été 2019 en même temps qu'une position du Conseil de la FEPS. L'Assemblée des délégués a discuté intensivement des quatre thèses de la position du Conseil et a adopté le message suivant : « Nous sommes voulus par Dieu tels que nous sommes créés. Nous ne pouvons pas choisir notre orientation sexuelle. Nous l'intégrons comme une expression de notre plénitude de créature. » Elle a également décidé de poursuivre les travaux sur ce thème. Lors de l'Assemblée des délégués d'automne 2019, le Conseil a présenté un volumineux document, constitué de quatre propositions avec les explications correspondantes sur le mariage pour tous, d'un document de base élaboré par le Secrétariat, ainsi que des thèses de l'ITE. La grande majorité des déléguées et délégués a approuvé les trois premières propositions, à savoir l'ouverture du mariage aux couples de

même sexe au plan du droit civil, l'adoption de la définition élargie du mariage pour le mariage religieux, et la préservation de la liberté de conscience des pasteures et des pasteurs qui ne peuvent pas approuver le mariage religieux pour les couples de même sexe. La question du mariage pour tous a trouvé un prolongement dans le débat politique – mené en grande partie en parallèle – sur l'extension de la norme pénale contre le racisme à l'orientation sexuelle. Le référendum sera soumis au peuple en février 2020. Le Conseil s'engage pour qu'une protection étendue contre les discriminations ne contredise pas la liberté de conscience des pasteures et des pasteurs.

Voir aussi le point 5.1.2.1

5.3 La FEPS défend le bon usage des biens terrestres

5.3.1 Un Temps pour la Création

Depuis 1993, l'association « œco Église et environnement » met à la disposition des paroisses et d'autres lieux d'Église du matériel pour célébrer « Un Temps pour la Création » (du 1^{er} septembre au 4 octobre). Chaque année, un thème différent est choisi. La FEPS soutient ce travail au plan thématique, car il constitue une contribution importante à l'œcuménisme et à la vie spirituelle des Églises. Le thème de 2019, qui portait sur le goût, s'inscrit dans un cycle consacré aux cinq sens. Disponible en allemand et en français sous le titre « Goûter combien le Créateur est bon », le matériel proposé offre aux Églises et aux paroisses l'opportunité d'attirer l'attention de multiples manières sur l'amour infini que Dieu porte à la Création.

5.3.2 Fonds pour le travail des femmes

La commission du Fonds pour le travail des Femmes a siégé trois fois durant l'année 2019. Elle a fait un point détaillé sur l'évolution du Fonds et pris des mesures pour garantir la mission du Fonds, à savoir soutenir financièrement les Femmes protestantes en Suisse d'une part, et d'autre part des projets de défense des droits des femmes, l'égalité entre femmes et hommes, ainsi que les publications de théologiennes ou les travaux scientifiques dédiés aux femmes dans l'Église. Le Fonds a soutenu trois projets en 2019.

6. La vigilance protestante

6.1 La FEPS rappelle à l'État ses responsabilités

6.1.1 Forum politique

Les institutions ecclésiales soutenant le Forum politique – FEPS et Conférence centrale catholique romaine – participent au projet d'une part en versant une contribution financière annuelle et, d'autre part, en s'engageant dans ses organes directeurs et consultatifs. Du côté des réformés, les Églises réformées Berne-Jura-Soleure apportent un soutien complémentaire à la contribution financière prise en charge par la FEPS en mettant à disposition les ressources humaines de leur service « Reformierte im Dialog ».

Durant sa deuxième année de fonctionnement, le Forum politique a organisé quatre expositions. En janvier 2019, le public a pu découvrir l'exposition sur la démocratie directe moderne, organisée en collaboration avec le DFAE et Présence Suisse. Après celle-ci, deux expositions ont été consacrées aux Yéniches et aux Sinti en Suisse. À cela s'est ajoutée l'exposition « Pourquoi voter ? », la première organisée par l'équipe du Forum politique, qui a été présentée de mai à octobre – soit depuis les élections européennes jusqu'aux élections des Chambres fédérales. Elle a suscité beaucoup d'intérêt en particulier auprès des classes d'école. À la mi-novembre, une autre grande exposition a été lancée ; cette dernière a trouvé dans l'ancienne prison du Käfigturm (« Tour des prisons ») un site approprié pour son « swiss prison photo project », une exposition photographique sur toutes les prisons en Suisse. Les préparatifs de l'exposition sur « La religion dans l'État », suggérée par les institutions responsables ecclésiastiques et organisée par le Forum politique lui-même, ont été engagés parallèlement en vue d'une présentation prévue entre mai et décembre.

Le Forum politique de Berne a organisé plus de 220 manifestations, la plupart en collaboration avec des partenaires. Ainsi, les votations populaires portant sur des sujets nationaux et désormais aussi cantonaux ont suscité beaucoup d'intérêt. À la suggestion spécifique des partenaires ecclésiastiques, d'autres manifestations portant sur les thèmes suivants ont été inscrites au programme : solution de l'opposition pour les dons d'organes, criminalisation de la solidarité, aumônerie de prison dans un contexte multiculturel dans le cadre du programme d'accompagnement de l'exposition sur les prisons.

L'engagement en faveur de l'éducation politique, en particulier pour les jeunes et les classes d'école, a pu être intensifié aussi bien qualitativement que quantitativement. Le Forum politique de Berne collabore avec diverses organisations (FSPJ, easyvote, Campus pour la démocratie, projet Spiel Politik/Jouer la politique du Zentrum für Demokratie Aarau, Schweiz debattiert, Jugend debattiert, etc.) et organise un grand nombre de manifestations, ateliers, visites guidées, etc.

Pendant sa deuxième année de fonctionnement avec ses nouveaux organes responsables, le Forum politique a montré qu'il était déjà parvenu à se faire largement accepter. En 2019, il a attiré près de 14 000 visiteuses et visiteurs. Le nombre de manifestations pour lesquelles le Forum politique de Berne est apprécié en tant que partenaire ou organisateur indépendant a également augmenté. Ainsi, la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a choisi le Forum politique de Berne pour sa première apparition publique en tant que cheffe du DETEC, en janvier. En février, le DFAE a organisé à l'intention des ambassadrices et ambassadeurs étrangers en Suisse une manifestation avec la secrétaire d'État Pascale Baeriswyl consacrée à la démocratie directe.

6.2 La FEPS fait entendre sa voix pour défendre les faibles

6.2.1 Journée internationale des droits humains et Dimanche des réfugiés

Face aux évolutions de la politique mondiale de ces dernières années, la façon dont sont pris en charge les réfugiés et les requérants d'asile tend à devenir l'indicateur d'une société et d'une politique humanitaires. Cela se reflète aussi dans l'engagement œcuménique et interreligieux en faveur des réfugiés, des requérants d'asile et des droits humains en Suisse. À l'occasion du Dimanche et du Shabbat des réfugiés, les Églises chrétiennes et les communautés juives rappellent l'importance de la langue et de la communication pour

surmonter des situations babyloniennes de la politique d'accueil des réfugiés et promouvoir une cohabitation réussie. Par ailleurs, la contribution des trois Églises nationales et des Églises libres de Suisse publiée lors de la Journée internationale des droits de l'homme rappelle la promesse biblique d'une vie en abondance. Elle se concrétise par le don d'espace de vie. L'humanité se manifeste non seulement dans ce que l'être humain fait pour autrui, mais aussi dans l'espace qu'il ou elle libère pour les autres. Du point de vue ecclésial, une politique humanitaire à l'égard des réfugiés se mesure à la possibilité, pour les personnes étrangères dans le pays, d'envisager leur vie à la lumière de la promesse biblique.

6.2.2 Fonds en faveur des droits humains

Depuis 1984, la FEPS gère un Fonds en faveur des droits humains. Le Fonds promeut des programmes et organisations contribuant activement à l'amélioration de la situation des droits de l'homme en Suisse et à l'étranger. En 2019, une douzaine de projets ont été soutenus.

6.2.3 Commission fédérale contre le racisme CFR

La CFR a été instituée en 1995 à la suite de la ratification de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et de l'adoption de la norme pénale contre le racisme (art. 261bis du Code pénal). Conformément à son mandat, la CFR s'emploie à promouvoir une meilleure entente entre les personnes de race, couleur, origine, provenance ethnique ou nationale et religion différentes, combat toute forme de discrimination raciale directe ou indirecte, et veille à une prévention efficace. Outre les consultations et comptes rendus en cours, les travaux de la commission se sont concentrés sur les discours de haine, qui connaissent une progression alarmante en particulier dans les réseaux sociaux. L'analyse annuelle des incidents racistes révèle (pour 2018) une concentration des insultes et traitements dénigrants sur le lieu de travail et dans le secteur éducatif. Depuis 2020, la commission ne comprend plus qu'une seule représentation ecclésiale. Les Églises perdent donc une voix à la CFR.

6.2.4 Forum de la Commission nationale de prévention de la torture CNPT

Le Forum de la Commission nationale de prévention de la torture CNPT s'est déroulé cette année le 18 décembre 2019 à Berne. Il portait sur le thème de la détention administrative en application du droit des étrangers. Les prescriptions internationales dans ce domaine ainsi que les observations et recommandations actuelles de la CNPT ont notamment été présentées à cette occasion.

6.3 La FEPS s'engage pour celles et ceux qui fuient la violence, la détresse et les persécutions

6.3.1 Commission fédérale des migrations CFM

La Commission fédérale des migrations (CFM) est une commission instituée par le Conseil fédéral. Conformément à son mandat légal, elle traite de questions sociales, économiques, culturelles, politiques, démographiques et juridiques liées au séjour des étrangers en Suisse. Parmi ces étrangers, il y a également des demandeurs d'asile, des réfugiés reconnus et des personnes admises provisoirement. L'EERS est représentée dans la commission.

Il convient de mentionner une importante publication de la CFM parue durant l'année sous revue : l'étude « Personnes sortant du système d'asile : profils, itinéraires (ou échappatoires), perspectives » (en allemand seulement, résumé disponible en français), qui se penche sur la situation des requérants d'asile déboutés. Beaucoup d'Églises s'engagent depuis des années en faveur de ce groupe de personnes. L'étude leur fournit de précieuses informations de fond.

6.3.2 Aumônerie pour les requérants d'asile dans les centres fédéraux

6.3.2.1 L'aumônerie dans les centres fédéraux

En mars 2019, la procédure d'asile accélérée a été introduite à l'échelle suisse, dans le cadre de la restructuration du domaine de l'asile. Son objectif est qu'environ 60% des procédures d'asile puissent être achevées en 140 jours de procédure. Au total, 6000 places réparties dans cinq régions sont prévues à cet effet. Le système présente l'avantage que les requérants d'asile ne doivent plus attendre pendant des années la décision concernant leur demande. Mais il a aussi des inconvénients : par exemple, les requérants peuvent manquer de temps pour obtenir les preuves attestant de leur parcours personnel et être dépassés par une procédure uniforme, aux échéances strictement fixées.

Les aumônières et aumôniers se tiennent aux côtés des requérants d'asile pour surmonter ces procédures intensives. Ils contribuent ainsi grandement à ce que la dignité humaine et le respect trouvent aussi place dans les centres fédéraux.

En 2019, la FEPS a organisé deux rencontres des aumônières et aumôniers travaillant dans les centres fédéraux pour requérants d'asile. Elles ont permis de constater que l'aumônerie jouait un rôle plus important que jamais durant cette phase de restructuration du système. Les aumônières et aumôniers luttent pour que les précieux acquis dans l'hébergement des requérants d'asile (comme la protection particulière des enfants et des femmes) soient maintenus malgré la procédure accélérée, le changement de personnel et les nouveaux locaux. Une question centrale depuis l'introduction de la restructuration est la problématique de l'organisation de l'aumônerie dans les centres fédéraux. Les discussions menées avec le Secrétariat d'État aux migrations sur la liberté de mouvement des aumônières et des aumôniers dans les centres fédéraux pour requérants d'asile, sur les heures de présence de l'aumônerie et les locaux mis à la disposition de cette dernière revêtent une importance décisive. La FEPS s'emploie à faire en sorte que les aumônières et les aumôniers puissent

exercer en toute liberté leur mission (conformément à l'accord passé avec le Secrétariat d'État aux migrations) et qu'elles et ils disposent de conditions cadres appropriées.

6.3.2.2 Rencontre des responsables de la migration des Églises membres

Deux fois par année, la FEPS invite les responsables des secteurs migration des Églises membres à une rencontre à Berne. Pour ces derniers comme pour la FEPS, cette réunion constitue une importante possibilité d'échange. Elle offre également à la FEPS l'occasion de donner des informations sur les évolutions nationales actuelles dans le domaine de l'asile et de sensibiliser les participantes et les participants à certaines thématiques. Lors de la rencontre du printemps 2019, les responsables ont par exemple discuté du problème de la criminalisation de la solidarité. Ils ont analysé la situation avec des spécialistes, et évoqué leurs principaux sujets de préoccupation. La discussion était importante pour connaître l'état d'esprit des Églises membres et préparer ainsi la communication de la FEPS au sujet de la criminalisation de la solidarité.

Voir aussi le point 5.1.2.5

6.3.3 Foi et réfugiés (Déclaration interreligieuse)

La Déclaration interreligieuse sur les réfugiés, adoptée en novembre 2018, a suscité beaucoup d'intérêt. Plus de 15 000 exemplaires de ce texte et du flyer qui l'accompagne ont été distribués en Suisse l'an passé.

Par ailleurs, différents groupes ont discuté des revendications de la déclaration et de questions concernant leur mise en œuvre lors de trois manifestations en automne. Ainsi, des intervenants provenant de la communauté musulmane ont été invités à la rencontre des responsables des secteurs migration des Églises membres organisée par la FEPS. Les participantes et participants ont examiné ensemble les points communs du travail bénévole musulman et chrétien en faveur des réfugiés et discuté des principaux recoupements et de la forme que pourrait prendre un engagement concerté en faveur des réfugiés. Les mêmes questions et perspectives ont été reprises dans le contexte inverse : à l'occasion de deux ateliers pour les bénévoles de la communauté musulmane organisés à Lausanne et à Zurich par le Centre suisse Islam et société de l'Université de Fribourg, la responsable pour les questions de migration à la FEPS a présenté la Déclaration et animé une discussion sur les possibilités de développer un engagement interreligieux fort en faveur des réfugiés.

Enfin, le Forum mondial sur les réfugiés des Nations Unies, qui s'est déroulé le 17 décembre 2019 à Genève, a constitué un événement marquant. La rencontre internationale au niveau ministériel a été ouverte conjointement par le conseiller fédéral Ignazio Cassis, le secrétaire général de l'ONU António Guterres et le haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi. Dans son discours, Ignazio Cassis a explicitement mentionné la Déclaration interreligieuse sur les réfugiés comme un bon exemple d'un engagement transfrontalier fort en faveur des réfugiés.

6.3.4 Fondia, projet Intégration

Le projet intitulé « renforcement de l'engagement ecclésial en faveur de l'intégration des réfugiés » a été imaginé et lancé par la FEPS dans les années 2017/2018. Il visait à intensifier et multiplier des projets éprouvés d'Églises membres et de leurs bénévoles en faveur des réfugiés (projets de mentoring en particulier). Une demande de soutien financier auprès de la fondation Fondia avait été approuvée.

Cependant, le projet a été abandonné au début de 2019 et l'argent rendu à la fondation Fondia, car il s'est avéré qu'il n'était pas approprié pour relever les défis actuels dans le domaine des réfugiés. En effet, entre la phase de conception du projet et celle de la planification de la mise en œuvre, différents facteurs ont changé (p. ex. moins de nouveaux requérants d'asile nécessitant une assistance initiale, moins de bénévoles actifs depuis l'accalmie de la crise des réfugiés, nouveaux enseignements tirés de projets d'intégration, etc.).

6.3.5 Chrétiens menacés et discriminés

La rencontre de travail avec le DFAE en janvier sur le thème des « chrétiens menacés » avait été sollicitée par le groupe « liberté religieuse » de l'Alliance évangélique suisse (SEA) afin d'explorer de possibles interactions et collaborations. Quelques jours avant la rencontre, le nouvel index des persécutions de l'ONG « Portes Ouvertes/Open Doors » avait été publié. Les échanges avec les représentants du DFAE présents ont été concrets. Deux conseillers nationaux y ont aussi participé, ce qui s'est aussi avéré utile aux débats. Cette rencontre a débouché sur les résultats suivants : d'une part des contacts faciles et réguliers avec la SEA, un échange réciproque d'informations sur des sujets tels que l'Iran ou les réfugiés convertis et, d'autre part, une simplification des voies de communication avec le DFAE.

6.3.6 Churches' Commission for Migrants in Europe CCME

En tant que commission spécialisée, la Churches' Commission for Migrants in Europe (CCME), dont le siège est à Bruxelles, est engagée au niveau européen dans de nombreux domaines de la politique migratoire. En 2019, la CCME a poursuivi sous diverses formes son engagement pour la défense des droits des réfugiés dans le monde, en coordonnant et en organisant par exemple un soutien en faveur d'Églises dans des pays européens de premier accueil (comme l'Italie et la Grèce). Ces Églises proposent, avec des moyens limités, des prestations vitales pour les réfugiés. La FEPS soutient la CCME par une cotisation annuelle.

Annexes

1. Délégations et rencontres du Conseil

1.1 Délégations du Conseil

Date	Organisme	Manifestation
13–16.01.2019	Uni Fribourg	Voyage d'études au St. Mellitus College de Londres
18.01.2019	EPER	Inauguration officielle du partenariat de l'EPER avec Fellowship of Middle East Evangelical Churches FMEEC
21.01.2019	FEPS	Conférence SPS ; assemblée fondatrice à Zurich
26.01.2019	Kirchenfraktionssynode, Zurich	Présentation de la constitution
31.01.2019	FEPS	COFI avec J. Focking
20.02.2019	FEPS	Échange avec le CN P. Hadorn sur la présence des Églises au Parlement fédéral
26.02.2019	SEM	Échange avec Mario Gattiker sur la question de l'Érythrée
01.03.2019	FEPS	Comité du personnel et des finances
01.03.2019	FEPS	COFI
20.03.2019	Intergroupe parlementaire politique chrétienne	Débat public « Droits humains et interdiction de la burka. Les valeurs chrétiennes dans un contexte multireligieux »
21.03.2019	Paroisse d'Eglisau (rencontre régionale)	Rencontre de la paroisse consacrée à la nouvelle constitution
23/24.03.2019	Cathedral Parish	Reformation in the Zwingli Year with his Successor Henry Bullinger 23.03. Disputation and Dinner 24.03. Worship Service
29.03.2019	FEPS	Comité du personnel et des finances
30.03.2019	FEPS / RKZ	Rencontre des responsables de la communication de la FEPS et de la RKZ/CES au Forum politique de Berne
31.03./01.04.2019	Églises évangéliques réformées des cantons de Saint-Gall et de Thurgovie	Rencontre du « Netzwerk Aufbruch Ost » au centre Kartause à Ittingen
05/06.04.2019	Amis d'alpha	Conférence « Transformation pastorale » avec le Père James Mallon à Paris
05/07/13.04.2019	Festival international de cinéma, Nyon	Visions du Réel
13.04.2019	PPP	Culte anniversaire des 50 ans de la campagne œcuménique (PPP), Berne

Date	Organisme	Manifestation
29.04.2019	FEPS / EKD	Ouverture du colloque FEPS-EKD-Église d'AG-National Council of Churches of Japan NCCJ
07.05.2019	FEPS / SIG	Séance commune
08.05.2019	FEPS	Réception du président, du vice-président et de l'équipe de la CMER
11.05.2019	FEPS	Séminaire avec le comité exécutif de la CMER et manifestation publique à Horgen
11.05.2019	FEPS / Uni Zurich	Colloque à Bâle « Retour dans le futur » – théologie et pratique réformées de la cène de nos jours »
11.05.2019	FPS	Assemblée des délégués de FPS
12.05.2019	FEPS	Culte au Grossmünster de Zurich, prédication par la présidente de la CMER. Réception du Comité exécutif de la CMER par le Conseil d'Église de Zurich et la délégation du Conseil de la FEPS
18.05.2019	PEV	Colloque féminin sur le thème de la dignité humaine
19.05.2019	SIG	Manifestation en soirée et 114 ^e Assemblée des délégués de la SIG
22.05.2019	FEPS / CES	Réunion FEPS – CES, Berne
22.05.2019	CEG	Entretien avec une délégation du Conseil
22.05.2019	RPF	Séance du Religionspädagogisches Fachgremium
25.05.2019	CER	Assemblée générale
27.05.2019	FEPS	Assemblée plénière de Diaconie Suisse
11.06.2019	FEPS	Règlement financier de l'EERS, consultation de la commission temporaire chargée du Règlement du Synode
12.06.2019	Reformierte Medien	Assemblée générale ordinaire, Zurich
14.06.2019	Centre d'études pour la foi et la société	Journées d'étude, prière
16–18.06.2019	FEPS	AD à Winterthour
18.06.2019	FEPS	Audition des œuvres
21/22.06.2019	RKZ	Assemblée des délégués
30.06.2019	Mission 21	Installation du nouveau directeur
01.07.2019	SPS	Conférence
22.08.2019	FEPS	COFI
25–30.08.2019	Tavola Valdese	Synode 2019
09.09.2019	Fondia	Séance du Conseil de fondation
10.09.2019	Conférence femmes FEPS	Retraite du comité, Berne
12.09.2019	Six conseillers nationaux	Rencontre au Palais fédéral à l'occasion du Jeûne fédéral, Berne

Date	Organisme	Manifestation
13.09.2019	VFG	Célébration du 100 ^e anniversaire de VFG Freikirchen Schweiz, Berne
20–22.09.2019	Forum des femmes de l'Église protestante à Varsovie	Colloque ; conférence sur le thème de la paix, la justice et la sauvegarde de la Création
23–25.09.2019	EKD	Conférence liturgique, Hildesheim
15.10.2019	CEG	Entretien avec une délégation du Conseil
19.10.2019	Association pour la musique sacrée St Anton	Prédication solennelle lors du culte du jubilé à Zurich
28.10.2019	FEPS	Conférence Femmes, Berne
29.10.2019	Reformierte Medien	Assemblée générale consacrée au budget, Zurich-Hottingen
03.11.2019	Église évangélique réformée du canton de Zurich	Culte festif au Grossmünster avec le conseiller fédéral Guy Parmelin à l'occasion du Dimanche de la Réformation et du Prix Zwingli
04–05.11.2019	FEPS	AD à Berne
10–13.11.2019	EKD	Synode à Dresde sur le thème de la paix
15.11.2019	Idea Spektrum	20 ^e anniversaire
22.11.2019	FEPS	Comité du personnel et des finances
24.11.2019	Landeskirchliche Gemeinschaft Jahu	Prédication dans la communauté de Jahu
25.11.2019	FEPS	Assemblée plénière de « Diaconie Suisse »
29.11.2019	Fondia	Séance du Conseil de fondation
29.11.2019	FEPS	Colloque sur les communautés bienveillantes (conférence Diaconie Suisse) à Bienne
04.12.2019	EREN	Session du Synode à Montmirail
06.12.2019	FEPS	Rencontre des délégations intraprotestantes
07.12.2019	CER	Assemblée générale
10.12.2019	FEPS	Transgression des limites, séance d'information et d'échange pour les spécialistes des Églises membres, Berne

1.2 Autres engagements du Conseil

- Conseil de fondation de l'EPER
- Conseil de fondation de PPP
- Autres rencontres avec des œuvres (KIZA, KMS, ronde présidentielle)
- Rencontre des membres du Conseil avec des chargés de dossiers du Secrétariat
- Commission de liturgie et autres organes concernant la liturgie (p. ex. LGBK)
- Développement de l'Église

- Rencontres sur la formation ecclésiale, y compris voyage à Londres
- Séance du groupe de travail temporaire formation
- Séances Fonds pour le travail des femmes
- Rencontre sur l'aumônerie de l'armée
- Rencontre sur la violation des limites
- Uni Fribourg
- Uni Berne
- Rencontre avec les Églises libres (notamment FEOS, Forum évangélique réformé)
- Fondation de la Réformation
- Comité « personnel et finances » et Commission des finances
- Rencontre avec les responsables de la communication
- Rencontres avec les œuvres missionnaires (Mission 21 et DM-Échange et mission)
- Séances de l'organe spécialisé en pédagogie religieuse

2. Les publications de la FEPS

2.1 Appels, prises de position, réponses à des consultations

- Réponse à la consultation relative à l'ordonnance sur les mesures visant à promouvoir la sécurité des minorités ayant un besoin de protection particulier (OSMP), mai 2019
- Réponse à la consultation sur l'initiative parlementaire « Mariage civil pour tous », juillet 2019
- Réponse à la consultation sur la coopération internationale (CI) 2021-2024, août 2019
- Réponse à la consultation sur les modifications des ordonnances d'exécution des normes procédurales et systèmes d'information (LEI 18.026), août 2019
- Réponse à la consultation relative à la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI), novembre 2019
- Prise de position sur la consultation relative à la modification de la loi sur la transplantation, décembre 2019

2.2 Publications

Parution en 2019 de « 12 questions – 12 réponses à propos de la situation juridique de la nouvelle Église évangélique réformée de Suisse »

2.3 Motions et postulats en cours d'examen

Motion relative au thème famille – mariage – partenariat – sexualité dans une approche protestante : soumise par l'Église évangélique réformée du canton de Saint-Gall, transmise par l'Assemblée des délégués d'été du 19 au 21 juin 2016 à Warth.

Motion de la Conférence des Églises réformées de Suisse romande concernant les finances, adoptée par l'Assemblée des délégués d'été du 16 au 18 juin 2019 à Winterthour.

3. Membres du Conseil ainsi que collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat

État : 31 décembre 2019

Conseil

Président : Gottfried Locher (100%)

Vice-présidents : Esther Gaillard, Daniel Reuter

Membres du Conseil : Pierre-Philippe Blaser, Sabine Brändlin, Ulrich Knoepfel, Ruth Pfister

Assistante administrative du président : Nicole Freimüller (80%)

Assistante administrative du Conseil : Pamela Liebenberg (70%)

Assistant personnel du président : *vacant* (60%)

Secrétaire général du CSR (refacturé) : Abel Manoukian (50%)

Groupe de direction

La directrice de la chancellerie : Hella Hoppe (100%)

Directeur adjoint : Serge Fornerod (100%)

Assistante administrative de la directrice du Secrétariat : Eva Wernly (70%)

Assistante administrative de l'Assemblée des délégués : Helene Meyerhans (40%)

Assistante administrative de la directrice du Secrétariat (tâches spéciales) :

Beatrice Bienz (30%)

Communication

Responsable de la communication : Katharina Dunigan (90%)

Chargée de communication : Anne Durrer (20%)

Chargé de communication Suisse romande : *vacant* (60%)

Chargé de communication : *vacant* (20%)

Communication médias : Michèle Graf-Kaiser (80%)

Conceptrice typographique : Monica Schulthess Zettel (90%)

Assistante administrative : Renate Andreas (70%)

Assistante internet : Nadja Rauscher (40%)

Services centraux

Directrice des Services centraux : Anke Grosse Frintrop (90%)

Responsable de la comptabilité : Cécile Uhlmann-Dreyer (80%)

Aide-comptable : Jacqueline Dähler (50%)

Accueil : Kathrin Boschung (50%)

Accueil : Karin Maire (50%)

Accueil : Mirjam Schwery (60%)

Relations extérieures et œcuménisme

Directeur des relations extérieures : Serge Fornerod (100%)

Chargé de l'œcuménisme et des communautés religieuses : *vacant* (100%)

Collaborateur des relations extérieures : Damian Kessi (80%)

Assistante administrative : Marion Wittine (70%)

Relations avec l'Administration fédérale

Directeur des relations avec l'Administration fédérale : *vacant* (60%)

Collaboratrice pour les questions de migration : Silvana Menzli (70%)

Assistante administrative : Claudia Strahm (30%)

Théologie et éthique

Chargé des questions théologiques et éthiques : Frank Mathwig (100%)

Chargé des questions théologiques : Luca Baschera (50%)

Assistante administrative : Pamela Liebenberg (10%)

Assistante administrative : Brigitte Wegmüller (90%)

Assistante administrative : Claudia Strahm (20%)

Églises

Chargée des relations avec les Églises : Bettina Beer-Aebi (60%)

Chargée des questions liturgiques : Nadine Manson (100%)

Assistante administrative : Claudia Strahm (20%)

Droit et société

Chargé des questions de droit et société : Felix Frey (50%)

Chargé des questions de droit et société : Simon Hofstetter (60%)

Assistante administrative : Anja Scheuzger (40%)

4. Engagement dans des commissions fédérales

- Commission fédérale des migrations CFM :
Simon Röthlisberger
- Commission fédérale contre le racisme CFR :
Frank Mathwig
- Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine CNE :
Frank Mathwig
- Forum de la Commission nationale de prévention de la torture CNPT :
Simon Röthlisberger